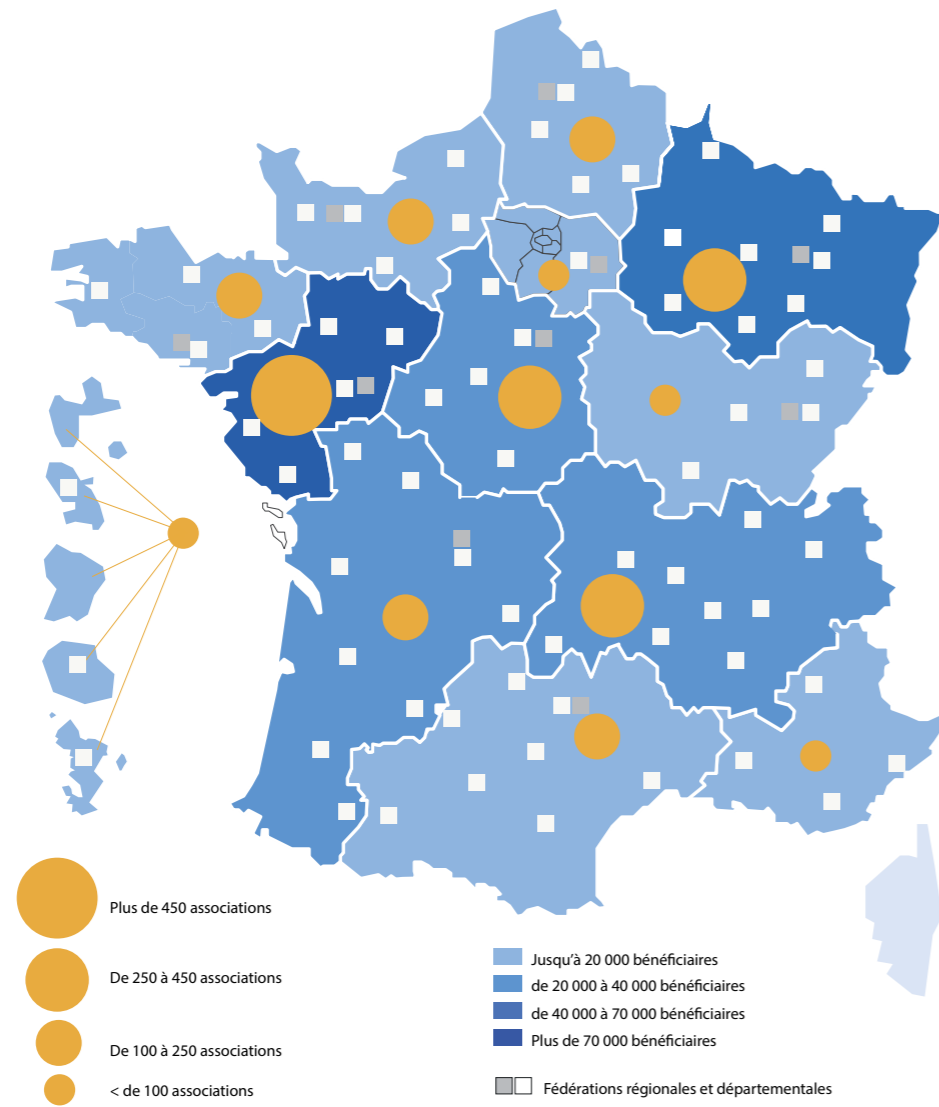


FAMILLES RURALES PRÈS DE CHEZ VOUS

2 200 associations locales

70 fédérations départementales, 10 fédérations régionales

Comme 160 000 familles adhérentes, rejoignez le Mouvement !



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



2	Entretien avec Dominique Marmier, président de la fédération nationale Familles Rurales
4	Les faits marquants
6	Familles Rurales, Familles Solidaires
22	Les ruralités, territoires d'innovation
30	Familles Rurales, acteur du changement et de la transformation du réseau
46	Familles Rurales, acteur de l'économie sociale et solidaire
72	L'organisation



UNE MOBILISATION EXCEPTIONNELLE

DOMINIQUE MARMIER, PRÉSIDENT DE FAMILLES RURALES



Que retenir-vous de cette année 2020 ?

Évidemment, le fait le plus marquant de l'année aura été cette crise sanitaire inédite avec ces deux périodes de confinement. La crise a mis en évidence des difficultés que nous connaissions par ailleurs – isolement, fracture numérique, inégalités sociales, culturelles... – mais elle a aussi permis de souligner le rôle incontournable joué par les associations pour y répondre. En milieu rural en particulier, cette période a révélé à quel point il était indispensable d'avoir des collectivités et un tissu associatif forts, car dans les territoires, ce sont eux les seuls capables de répondre aux besoins des habitants, avec réactivité et souplesse. Cela a été tout à fait manifeste par exemple quand les écoles ont fermé et qu'il a fallu accueillir les enfants de tous ceux qui étaient en première ligne : nous avons su relever ce défi dans les 48h !

Quel message souhaitez-vous adresser aux forces vives du Mouvement ?

Je voudrais dire à tous, salariés de la fédération nationale, salariés de l'ensemble du Mouvement, bénévoles : GRAND MERCI ET GRAND BRAVO ! Quelle mobilisation à tous les niveaux ! Quel engagement ! A la fédération nationale, l'équipe s'est adaptée très vite pour accompagner les fédérations qui étaient sur le pont pour faire face à de grands défis, avec la nécessité de poursuivre les services essentiels, l'arrêt des activités, les problèmes de financement, la mise en place du chômage partiel etc. Et que dire des initiatives sensationnelles qui ont éclos spontanément dans les associations du réseau partout en France. Cet élan de

solidarité, dans cette période difficile, a été une grande source d'énergie et de satisfaction. Nous avons partagé des moments forts qui créent du lien.

Pour être à la hauteur du défi qui s'est présenté à nous ces derniers mois, nous avions besoin de cette mobilisation, de cette énergie, mais nous avons aussi bénéficié du fait d'être un grand réseau, solide, organisé, capable de garder le cap dans un contexte difficile.

Pouvez-vous préciser en quoi ce modèle a fait ses preuves ces derniers mois ?

L'année 2020 a montré comment notre ancrage territorial, notre crédibilité auprès des partenaires, nos compétences techniques et notre organisation fédérale nous ont permis de traverser cette crise. A la fédération nationale, nous avons apporté un accompagnement à la fois politique et technique aux fédérations : nous avons contacté chacune d'entre elles par téléphone pour cerner les réalités et difficultés, nous avons échangé avec elles autour du fait que pour faire face, il fallait faire corps. Nous nous sommes assurés que les mesures gouvernementales étaient bien connues de tous, et avons accompagné ceux qui en avaient besoin dans leur mise en œuvre – prêts garantis, chômage partiel... Les échanges – à double sens – entre les fédérations et le national ont été constants, riches, et un climat de confiance, me semble-t-il, a été ressenti partout.

« Nous sommes un grand réseau, solide, organisé, capable de garder le cap dans un contexte difficile »

La crise est-elle derrière nous ?

Nous devons rester extrêmement vigilants. Car au-delà de la crise sanitaire, nous nous attendons à une crise sociale et économique avec un impact financier pour les familles et nos associations. Il nous faut anticiper le risque de baisse des adhésions, lié à l'arrêt massif des activités en 2020. Je remercie d'ailleurs nos partenaires financiers, notamment les collectivités, la CAF et la MSA, qui ont été solidaires et ont maintenu, pour la majorité d'entre eux, leurs financements malgré l'interruption des activités. Pour anticiper les problèmes de financements à venir, nous avons tenu plusieurs rendez-vous avec nos ministères de tutelle et leur avons demandé, comme cela a pu être fait pour les clubs sportifs, une aide pour compenser la baisse prévisible des cotisations en 2021.

Pensez-vous qu'il y aura un monde d'après... ?

Durant le premier confinement, on a beaucoup parlé de ce monde d'après. Ce mouvement s'est essouffé ensuite, mais on a vu des élans citoyens, des envies de campagne, des réflexions autour de nouvelles manières de vivre en famille et en société... Cette vision positive des territoires ruraux, de participation des habitants, cette aspiration des Français à une vie hors des villes – y compris des entreprises, comme l'avait souligné notre enquête IFOP en 2018 – ne nous est pas nouvelle, au contraire ! Nous nous efforçons d'y répondre depuis plusieurs années, notamment en œuvrant pour l'accès à une connexion haut débit en milieu rural, en multipliant les points de médiation numérique pour que ces nouveaux usages soient accessibles à tous. Mais si nous souhaitons que davantage de familles concrétisent leur projet d'installation en milieu rural et périurbain, nous devons aussi leur proposer des services, des activités, des lieux et occasions de rencontre... Qui mieux que Familles Rurales, aux côtés des collectivités, peut accompagner cela ? Nous sommes déjà à l'œuvre avec notre solide offre de services (aide à domicile, crèches, accompagnement scolaire...) et je crois beaucoup à l'avenir des tiers lieux pour accueillir de nouveaux membres au sein de notre réseau et faire en sorte qu'ils ne soient pas des consommateurs de services, mais des acteurs du vivre mieux, avec nous.

LES FAITS MARQUANTS



FAMILLES RURALES = FAMILLES SOLIDAIRES
Partout en France, les associations Familles Rurales ont redoublé d'inventivité et de générosité pour faire face à la crise et répondre aux besoins des familles, en particulier des personnes les plus vulnérables. Merci aux bénévoles et aux salariés pour leur mobilisation et leur engagement !

L'INDISPENSABLE MÉDIATION NUMÉRIQUE
La fracture numérique s'est révélée encore plus fortement durant les périodes de confinement. Pour y faire face, Familles Rurales a décliné son offre d'accompagnement avec des services à distance et fourni un appui renforcé au 71 points de médiation numérique du réseau: acquisition de matériel, formations, ressources pédagogiques...



MODERNISATION DE L'AIDE À DOMICILE
Familles Rurales, avec le soutien de la CNSA, a engagé en 2018 un plan ambitieux de modernisation et de professionnalisation de l'aide à domicile. En 2020, ce programme est rentré dans sa phase opérationnelle, avec le déploiement d'outils de pilotage et de télégestion pour les associations.



TIERS-LIEUX : SUSCITER ET ACCOMPAGNER DE NOUVEAUX PROJETS
Après deux ans d'expérimentation, Port@ail est aujourd'hui à même de montrer la voie et susciter l'essai de nouveaux tiers-lieux. Des outils sont prêts pour aider les jeunes projets à se lancer et un parcours de formation a été conçu en 2020, complété par un système de parrainage entre les pionniers de 2018 et les porteurs de projets !



DOMINIQUE MARMIER RECONDUIT AU POSTE DE PRÉSIDENT
En juin, l'Assemblée Générale a reconduit Dominique Marmier à la présidence de la fédération nationale pour un mandat de deux ans.

COLOS APPRENANTES
Grâce à un partenariat passé avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports dans le cadre du dispositif Colos apprenantes, Familles Rurales a permis à des centaines d'enfants de partir en vacances pour un budget mini voire nul pour les familles !



CONSOMMER AUTREMENT
Et si la crise sanitaire était l'occasion de questionner nos modes de consommation ? À l'automne, Familles Rurales lançait la campagne Consommer autrement, invitant chacun à agir très concrètement au quotidien.



FAMILLES RURALES REJOINT LE MOUVEMENT ASSOCIATIF
En janvier, Familles Rurales a été élu à l'unanimité membre direct du Mouvement associatif, véritable porte-voix des associations françaises.



LA FÉDÉRATION NATIONALE INAUGURE SES LOCAUX
Après un an de travaux, la fédération nationale inaugure en mars ses locaux rénovés, à l'occasion de deux soirées réunissant ses principaux partenaires institutionnels, associatifs et financiers.



FAMILLES RURALES FAMILLES SOLIDAIRES

Créer les conditions pour favoriser le développement d'initiatives citoyennes, permettre à chacun dans les villages, les campagnes et les périphéries d'accéder à des services et des activités ; représenter et défendre les familles, mais aussi le modèle associatif ; valoriser la qualité de vie en milieu rural et périurbain... Telle est la vocation de Familles Rurales. Un projet fondé sur des valeurs d'entraide et de solidarité.

Marquée par une crise sanitaire sans précédent, l'année 2020 a rappelé à chacun combien ce modèle et ces valeurs ont permis au Mouvement Familles Rurales d'y faire face.

FACE À LA CRISE, L'ENGAGEMENT DE FAMILLES RURALES

Mobilisé à tous les échelons et sur tous les fronts, le Mouvement a montré un engagement sans faille auprès des familles. Engagé sur le terrain, en assurant la continuité des services essentiels et en inventant des solutions pour les plus fragiles. Réactif pour accompagner les 80 fédérations et 2 200 associations du réseau. Tenace pour défendre les consommateurs fragilisés. En première ligne pour défendre le secteur associatif, précarisé et pourtant plus que jamais indispensable. A l'œuvre enfin pour préparer, collectivement, les ruralités de demain. Retour sur une année exceptionnelle.

Faire face, aux côtés des familles

Pour affronter cette situation inédite, la fédération nationale s'est attachée à orchestrer au mieux les forces vives du réseau.

Une cellule de crise organisée par la fédération nationale

Avant même l'annonce du confinement, la fédération nationale a mis en place une cellule de crise pour accompagner les 80 fédérations et 2 200 associations, en première ligne sur le terrain. Cette cellule a permis de faire le lien entre les différents échelons d'action : elle était d'une part directement connectée avec les pouvoirs publics, au niveau national, permettant de centraliser les informations, les traiter et les diffuser au sein de réseau. Elle a d'autre part aidé à faire remonter les réalités du terrain aux différents services de l'État pour qu'ils puissent avancer avec le plus de visibilité possible et en apportant les réponses les plus adaptées à la situation. Ainsi, les efforts et les moyens ont pu être partagés, les expériences mutualisées afin d'être le plus efficace possible pour répondre aux besoins des familles.



Un label pour les projets du réseau

Le label Familles Rurales = Familles Solidaires a permis de regrouper et faire connaître les offres de service et actions solidaires du réseau. Une crèche réquisitionnée pour les enfants des soignants dans le Perche, un service de livraison de produits de la ferme chez des personnes âgées isolées en Martinique, un accompagnement aux professeurs pour réaliser leurs cours en ligne dans la Manche... partout en France, les associations et fédérations Familles Rurales ont inventé des solutions pour répondre rapidement aux besoins des familles.

Ainsi labellisées, ces actions ont ainsi pu être facilement repérables par les usagers et valorisées sur les supports de communication et réseaux sociaux au fil des actualités.



PORTER LA VOIX DES PLUS FRAGILES

Au début du mois d'avril, Familles Rurales et l'APF France handicap s'associaient pour interpeller les acteurs du commerce et de la distribution. L'objectif ? Alerter les commerçants sur la difficulté voire l'impossibilité pour nombre des personnes en situation de handicap d'accéder à la nourriture et autres produits essentiels. Et de ce fait, les interpeller sur leur devoir de mettre en place un service dédié et gratuit de livraison de courses à domicile ainsi qu'un accès facilité au *drive*.

Un appel entendu puisque la majorité des enseignes a rapidement mis en place un numéro vert permettant aux personnes en situation de handicap, aux soignants et aux femmes enceintes de commander leurs courses sans frais supplémentaires.

Assurer la continuité des services essentiels

Les associations et fédérations partout en France ont assuré la continuité des services essentiels, en particulier auprès des 17 000 personnes âgées à domicile accompagnées par le réseau Familles Rurales. Mais elles ont aussi été engagées pour accueillir les enfants des soignants au sein de nos 2100 structures d'accueil de l'enfance et de la petite enfance. Mobilisées encore, avec nos 40 000 bénévoles pour fabriquer des masques ou encore livrer des repas aux personnes isolées, mais également pour répondre, à travers nos 130 permanences consommation aux nombreuses et légitimes questions des Français.

Répondre aux besoins des familles, tout au long de la crise

Grâce à son maillage territorial et à l'engagement de milliers de bénévoles portés par des valeurs de solidarité et d'entraide, le réseau Familles Rurales s'est mobilisé pour agir concrètement partout en France. Au-delà de la continuité des services essentiels, le Mouvement s'est également adapté pour maintenir des liens avec les personnes isolées, pour proposer des activités à faire en famille, entre amis, qu'elles soient sportives, ludiques ou culturelles, via les outils numériques. Ces derniers, qui se sont révélés tellement indispensables durant cette période ont fait l'objet d'une mobilisation accrue (lire page suivante).

Par ailleurs, dans le cadre des Colos apprenantes, près d'un millier de centres Familles Rurales partout en France ont adapté leur offre pour accueillir les enfants et jeunes dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire, avec la volonté de leur permettre de renforcer leurs acquis et d'apprendre en s'amusant : activités sportives, culturelles (visite d'expositions, spectacles, ateliers lecture, ateliers créatifs...), numériques (atelier création 3D, codage...) mais aussi activités citoyennes (projets solidaires, débats,...). Soutenu par l'État, le dispositif a permis à de nombreuses familles de bénéficier de conditions financières très favorables, allant jusqu'à un reste à charge 0.

La solidarité en action

En 2020, la fédération nationale s'est révélée un véritable catalyseur de solidarités. Pour cela, elle a plus que jamais mobilisé autour d'elle tous ceux qui

LA FONDATION JM. BRUNEAU ENGAGÉE AUPRÈS DES ÂÎNÉS ET DES FAMILLES

Engagée depuis plusieurs années aux côtés de Familles Rurales en faveur de la lutte contre l'isolement des personnes âgées, la Fondation JM. Bruneau, sur proposition de Familles Rurales et compte tenu du contexte exceptionnel, a décidé d'ouvrir son appel à initiatives à des actions touchant l'ensemble des familles fragilisées par la crise sanitaire. Parmi les projets soutenus : livraison de courses et de médicaments, maintien du lien social, épicerie solidaire itinérante, halte répit à destination des enfants en situation de handicap...

souhaitaient prendre part à un effort collectif. Citoyens, élus, associations, entreprises, fondations... chacun a trouvé, avec Familles Rurales, un projet sur mesure pour agir.

Agir contre l'isolement : l'appel des cantonniers citoyens

Le Mouvement s'est associé à l'Association des Maires Ruraux de France et à la Fondation Agir Contre l'Exclusion pour interpellier toute personne souhaitant s'engager en proximité dans une action solidaire. L'objectif ? Soutenir les maires ruraux en contactant par téléphone leurs administrés les plus isolés afin de prendre des nouvelles, échanger des recettes de cuisine, parler de leurs attentes et de leurs éventuels besoins... Bref, de maintenir un lien avec celles et ceux qui sont les plus durement affectés par l'absence de services, de liens familiaux ou amicaux dans cette situation si éprouvante.

Solidarité numérique

Alors que la maîtrise des outils numériques s'est révélée plus que jamais vitale à l'heure du confinement, Familles Rurales a mobilisé son réseau des points de médiation numérique, des permanences consommation et des promeneurs du net pour participer à la plateforme Solidarité numérique mise en place par le gouvernement www.solidarite-numerique.fr. Elle permet à chacun d'accéder de manière simple et pédagogique à des services du quotidien tels que les courses en ligne, visioconférences, téléconsultations et autres démarches administratives en ligne. Et pour ceux qui auraient besoin d'être accompagnés de vive-voix, la plateforme a prévu un numéro non surtaxé pour apporter une aide pas à pas.

Avec le soutien de la Fondation RTE, Familles Rurales a en outre renforcé l'activité de ses points de médiation numérique : ateliers en ligne adaptés au contexte du confinement, hotline pour venir en aide aux familles en difficulté face aux usages digitaux avec les « Voisineurs numériques », création de groupes d'entraide sur Facebook, mise à disposition d'outils favorisant le travail à distance, ou encore aide aux professeurs pour réaliser des cours en ligne.

CONTRE L'ISOLEMENT NUMÉRIQUE AVEC LE CRÉDIT AGRICOLE

Grâce à un partenariat avec le groupe Crédit Agricole via sa Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement, Familles Rurales a pu fournir 500 tablettes iPad à 35 fédérations et 34 associations du réseau. Ainsi outillées, les équipes salariées et bénévoles sur le terrain ont pu agir très concrètement auprès des personnes âgées : communication à distance avec les proches, avec les visiteurs à domicile à domicile (E -voisineurs), découverte de la presse en ligne, d'activités ludiques ou cognitives, réalisation de démarches en ligne... Des outils qui prennent toute leur mesure grâce à cet accompagnement humain.



Une tête de réseau à la croisée du terrain et des instances nationales et internationales

En cette année exceptionnelle, la fédération nationale a proposé de nombreux outils pour aider le réseau à s'adapter au contexte de crise, à sécuriser ses finances, tenir le cap et engager une réflexion sur l'après-crise. Par ailleurs, au niveau national, Familles Rurales a multiplié les échanges avec les pouvoirs publics, assuré une remontée des réalités de terrain et a redoublé d'efforts pour représenter et défendre le secteur associatif, tout à la fois exposé et menacé. Au plan international, la fédération nationale a activement plaidé pour préserver une place aux associations dans les futurs programmes européens.

Accompagnement des fédérations

Parce que le Mouvement entretient des liens étroits avec les collectivités et les élus, les élections municipales constituent une occasion d'échanges et de dialogue qu'il convient d'anticiper. Pour chaque association et fédération, partout sur le territoire, c'est un moment important qui permet de faire valoir les positions de Familles Rurales auprès des candidats, faire connaître son association, ses activités, et de faire le point sur les partenariats

et les modes de collaboration avec la commune. C'est pourquoi la fédération nationale a préparé **12 propositions pour les territoires ruraux et un kit de communication** pour préparer au mieux le Mouvement à l'occasion de cette importante échéance. A travers une plaquette réalisée pour l'occasion, Familles Rurales a souhaité interpellier les candidats sur le potentiel des territoires ruraux mais aussi les défis qu'ils doivent relever : participation des habitants, présence de services publics et de santé, transition écologique et révolution numérique. Or Familles Rurales peut proposer des solutions déjà éprouvées dans le réseau, et qu'il serait possible de mettre en place avec l'équipe municipale.

Alors que la crise sanitaire a éclaté au moment du premier tour des élections, la fédération nationale a mis en place plusieurs **outils pour aider les associations et fédérations à s'adapter au contexte**, à tenir bon et à maintenir un équilibre financier. Lettres types pour sensibiliser les élus à la nécessité de leur soutien pour poursuivre les actions en faveur des habitants, guide *Vivre l'association ! ... en temps de crise de Covid 19* pour aider le réseau à garder le cap et faire face à la crise financière qui se profile et se projeter dans l'après confinement.

Par ailleurs, la fédération nationale a participé en juin à **une audition commanditée par le ministère de la Transformation et de la fonction publique**



ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS : FAMILLES RURALES INTERPELLE L'AMF

Les conséquences financières de la fermeture ou de la sous-occupation des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) durant le premier confinement menaçant la pérennité de ces structures, une mobilisation des financeurs s'est avérée indispensable. C'est pourquoi, dès avril 2020, un collectif d'associations, parmi lesquelles Familles Rurales, s'est mobilisé pour interpeller l'Association des Maires de France sur la nécessité de porter un message clair à destination de ses adhérents et les encourager à soutenir les établissements d'accueil du jeune enfant. Un appel qui semble avoir été entendu par les collectivités locales qui, pour la plupart, ont répondu positivement aux côtés de la CNAF.

sur la simplification des fonds européens et des procédures. Nourri par la contribution des fédérations de l'Aveyron et de la Marne, toutes deux bénéficiaires de crédits du Fonds Social Européen (FSE) et LEADER – à l'instar de la fédération nationale – l'échange a permis de révéler et confirmer les difficultés rencontrées par les associations : accès à l'information, avance de trésorerie, retards de paiement, complexité et lourdeur des procédures...

Soutien et représentation du secteur associatif

Porte-voix des dynamiques associatives, le Mouvement associatif représente plus de la moitié des associations françaises. Il agit pour promouvoir le fait associatif et permettre aux structures de « faire mouvement » en favorisant le développement d'une force associative utile et créative.

Suite à ses démarches d'adhésion en 2019, la candidature de Familles Rurales au Mouvement associatif a été validée à l'unanimité en Assemblée Générale le 30 janvier 2020.

Au cours de l'année, Familles Rurales s'est impliqué dans toutes les réunions de Conseil d'Administration et différents groupes de réflexions. Des travaux essentiels d'information, d'enquête, d'analyse et de contribution ont été portés par le Mouvement associatif tout au long des différentes étapes de la crise sanitaire. Le plaidoyer commun auprès des pouvoirs publics pour peser sur les politiques mises en œuvre a été central. Ainsi dès le mois d'avril, le Mouvement associatif a adressé un courrier au premier ministre, signé par toutes les organisations nationales membres pour rappeler l'engagement sans faille du monde associatif mais aussi le lourd impact de la crise sanitaire sur l'équilibre économique des associations et l'inadéquation de certaines mesures d'aides.

Rencontre avec Sarah El Haïry pour porter la voix des associations

Le 4 novembre, Familles Rurales rencontrait Sarah El Haïry, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et des sports, chargée de la jeunesse et de l'engagement. L'occasion de présenter

le Mouvement à la nouvelle ministre mais aussi d'évoquer les difficultés rencontrées par les associations face à la crise sanitaire. L'occasion également de plaider en faveur des têtes de réseaux qui manquent de dispositifs d'aide.

En fin d'année, une contribution a été adressée au Conseil économique, social et environnemental (CESE) mettant en exergue les difficultés révélées par la crise, mais aussi l'extraordinaire capacité de réaction du tissu associatif. Cette contribution a également permis de relever les freins à l'action identifiés par Familles Rurales, qu'il s'agisse de fragilités organisationnelles ou matérielles mais aussi du manque de clarté de certains messages émis par les pouvoirs publics dans ce contexte particulier.

Actions à l'échelle européenne

En outre, toujours impliqué à l'échelle européenne, Familles Rurales s'est attaché à la préparation des futurs programmes européens de la période 2021-2027, avec une attention particulière à ce que l'Union européenne prenne sa part en cette période de crise. Des représentations au Comité national de suivi et du comité de pilotage de l'évaluation du Fonds Social Européen (réunions en septembre, décembre) ainsi que des concertations avec la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP) ont permis à la fédération nationale de participer à l'élaboration du contenu des programmes du FSE, notamment des programmes nationaux pilotés par la DGEFP et les Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte). Des propositions ont été retenues offrant d'intéressantes perspectives et de vraies opportunités : prise en compte globale de l'individu avec un volet social complémentaire de l'emploi (mobilité, accès aux droits, santé, logement...), soutien à l'innovation sociale, mais aussi financement des têtes de réseau dans leur rôle d'animation, d'accompagnement et de formation des porteurs de projets. A suivre...





UN WEBINAIRE POUR ENVISAGER L'APRÈS CRISE

Un webinaire organisé par Familles Rurales et Nouvelles Ruralités, avec la participation de l'OCDE, a été proposé en mai afin de partager les analyses d'experts, d'universitaires et d'élus pour nourrir les propositions et perspectives d'après-crise relatives au développement des territoires ruraux. Des porteurs de projets innovants ont alimenté la discussion en présentant leurs expériences menées dans les zones rurales. Un webinaire à revoir sur www.famillesrurales.org

Défendre les familles et les territoires

Malgré le contexte, les contacts avec les pouvoirs publics et les ministères ont été nombreux !

Tout au long de l'année, le Mouvement a activement contribué aux groupes de travail de la direction de la Jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) du ministère de l'Éducation nationale, notamment en matière de formations BAFA/BAFD mais également sur les sujets des séjours éducatifs et de « l'école ouverte ». Familles Rurales s'est également mobilisé auprès du Comité pour les relations nationales et internationales des

associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP), de la Mission de suivi de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, de la Direction Générale de la Cohésion sociale (DGCS), de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) et du Mouvement Associatif pour imaginer des solutions opérationnelles, contribuer aux réflexions, être force de proposition, construire de nouvelles perspectives pour le monde que nous souhaitons vivre et faire vivre après cette crise.

Un nouvel interlocuteur privilégié : le secrétaire d'État à la ruralité

C'était une demande forte du Mouvement, appuyée par la voix du Parlement Rural. Le remaniement ministériel de juillet a donné lieu à la nomination d'un secrétaire d'État à la ruralité. Joël Giraud devient secrétaire d'État auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la ruralité. Dès le mois d'octobre, Familles Rurales a été reçu par ce dernier. Cette rencontre a été l'occasion de présenter Familles Rurales et de faire un tour d'horizon des dossiers en cours et à venir. La question du numérique a été au cœur de la discussion, concernant à la fois le déploiement du très haut débit et de la médiation numérique dans le cadre de France Relance. Familles Rurales attend un soutien fort du gouvernement concernant les points de médiation numérique.

« C'était une demande forte du Mouvement, un secrétaire d'État à la ruralité, Joël Giraud, a été nommé en juillet »

En dehors de ce rendez-vous ministériel, Familles Rurales entretient des contacts réguliers avec le cabinet du Ministère notamment dans le cadre de la convention de partenariat (depuis 2016, Familles Rurales est partenaire du Ministère des territoires), mais également à l'occasion de consultations sur les

DEUXIÈME SESSION DU PARLEMENT RURAL FRANÇAIS : RECONNECTONS LES TERRITOIRES !

Le 8 octobre, le Parlement Rural se réunissait pour la seconde fois. L'occasion de faire un point sur les politiques publiques en direction des ruralités, mais aussi l'opportunité de profiter d'un espace d'échanges entre porteurs de projets et représentants de l'État. Cette session a permis également de valoriser les campagnes françaises qui pourraient mettre à profit leurs atouts au service de la relance du pays. Dans ce cadre, Familles Rurales a porté le message suivant : si la relance et la construction d'un nouveau modèle de développement doivent passer par les territoires, alors il faut leur en donner les moyens en les reconnectant, à la fois par l'accès au très haut-débit, mais aussi par l'accompagnement et l'inclusion.

politiques mises en place par les pouvoirs publics comme l'Agenda rural ou les futurs contrats territoriaux de relance et de transition écologique.

Poursuivre le plaidoyer pour le numérique

Le ministère en charge du Numérique est devenu un interlocuteur important du Mouvement avec le déploiement du projet de médiation numérique qui s'ajoute au volet défense des consommateurs. Deux rendez-vous avec le cabinet du ministre ont eu lieu cette année. L'un dans le cadre du déploiement de la

5G et plus globalement de la couverture numérique des zones rurales afin de faire valoir la revendication d'un bon débit à 8 mégas. L'autre pour évoquer le plan de relance du gouvernement qui prévoit le déploiement de 4000 conseillers numériques dans les territoires. Familles Rurales souhaite prendre part à ce dispositif dans le cadre de ses points de médiation numérique.

Pour une réforme de la politique familiale

Depuis plusieurs années, Familles Rurales pointe la nécessité de réformer la politique familiale avec des engagements forts, notamment autour de la jeunesse et de la parentalité. Le 4 septembre, une rencontre avec Adrien Taquet, secrétaire d'État auprès du ministre des Solidarités et de la santé, chargé de l'enfance et des familles a été l'occasion d'évoquer les actions de Familles Rurales et les chantiers prioritaires du ministère. Compte-tenu du temps restant pour ce quinquennat, le ministère se concentre sur des actions concrètes et rapides pouvant améliorer la vie des familles, telle l'allongement du congé paternité.

Sanctuariser le volet développement rural de la Politique Agricole Commune

La future Politique Agricole Commune (PAC) qui démarrera en 2023 soulève des questions notamment au sujet de son second pilier relatif au développement rural. En participant en 2020 à deux assemblées générales du Réseau rural national, la fédération nationale a réaffirmé son souhait de voir se pérenniser le travail réalisé depuis près de deux décennies dans le cadre du Réseau rural dont l'avenir n'est pas assuré.

Rappelons que Familles Rurales a activement contribué à la création de ce Réseau au milieu des années 2000. Il a permis à la fédération nationale et à des fédérations régionales de conduire de grands projets innovants (accueil des néo-ruraux, services à la population, tiers-lieux...) dans le cadre d'appels à projets thématiques.



Pour une famille de 4 personnes
le budget masques représente jusqu'à 228 €
par mois* soit près de 20 %
d'un SMIC net !

Défendre les consommateurs

Troisième association nationale de défense des consommateurs et premier mouvement familial, Familles Rurales sensibilise les consommateurs et protège leurs intérêts en menant des campagnes, enquêtes, observatoires, interpellations et actions judiciaires.

Elle propose par ailleurs, avec les fédérations et associations Familles Rurales, des permanences conso et actions d'accompagnement budgétaire en faveur de familles en difficulté – micro-crédit, points conso budget (lire page 58). En 2020, dans un contexte où le pouvoir d'achat a été marqué par des baisses parfois significatives de revenus, Familles Rurales a mené plusieurs grandes actions qui touchent le quotidien des Français.

Covid-19 : défendre les consommateurs fragilisés par la crise

Le contexte très particulier de 2020 a particulièrement touché les personnes déjà vulnérables : personnes âgées, malades, avec handicap, isolées, précaires... Aussi, le Mouvement s'est attaché à défendre les consommateurs fragilisés par la crise, notamment en prônant le principe d'un accès gratuit aux livraisons de courses à domicile pour les plus vulnérables (lire page 9), mais aussi en interpellant les pouvoirs publics à réglementer le tarif des masques et en garantir l'accès à chacun dès la sortie du premier confinement au mois de mai. Et à l'automne, Familles Rurales publiait les résultats d'une enquête. Cette dernière soulevait la charge financière que représentait ces masques, devenus obligatoires dès 6 ans : en effet, pour une famille de 4 personnes, le budget masques représente jusqu'à 228 € par mois* soit près de 20% d'un SMIC net ! L'enquête révélait en outre la grande confusion dans l'esprit des consommateurs concernant le bon usage du masque. C'est pourquoi Familles Rurales a appelé en novembre le gouvernement à imposer un encadrement à prix coûtant des masques « entrée de gamme », tant lavables que jetables

(maximum 10 centimes à l'usage), et à diffuser une campagne informant les consommateurs sur le bon usage du masque.

Démarchage téléphonique : une réelle avancée

Véritable cauchemar pour les familles, le démarchage téléphonique est un fléau à la fois pour son caractère intrusif et subi mais aussi pour sa dimension souvent malhonnête. Dans la ligne de mire : les entreprises de rénovation énergétique qui concentrent à elles seules un tiers des litiges, avec de fréquentes arnaques sur de prétendues isolations à un euro. Après deux années de combat collectif, marqué en 2020 par une pétition signée par 50 000 personnes en janvier et une participation active de Familles Rurales aux débats parlementaires sur le sujet, le législateur a enfin tranché : ces pratiques sont devenues illégales dans le courant de l'été. Une véritable avancée qui permettra une baisse significative des litiges et un nombre plus limité d'appels intrusifs dans les foyers, même si le Mouvement plaide pour une interdiction pure et simple du démarchage téléphonique.



Dieselgate : une première action collective à l'échelle européenne !

Après la révélation du dieselgate, ce scandale de triche aux contrôles de pollution pour lequel le groupe Volkswagen a été condamné aux Etats-Unis à indemniser les consommateurs, Familles Rurales s'est posé la question d'engager en France une action contre le constructeur automobile. En 2019, une fondation néerlandaise, Diesel Emissions Justice, a été créée dans le but de mener une action collective à l'échelle européenne. Fondée sur la loi néerlandaise dite WCAM concernant la réparation collective, l'action, promue par Familles Rurales, devrait permettre d'indemniser tous les propriétaires de voitures lésés partout dans l'Union européenne.

Une action importante à plusieurs titres : les clients de Volkswagen, nombreux en milieu périurbain et rural, ont été trahis par la double promesse de disposer d'un véhicule à la fois économique (roulant au diesel) et écologique (moins polluant). En outre, cette action à l'échelle européenne est une

première, qui pourrait ouvrir la voie à d'autres actions d'ampleur, avec la force d'une communauté de consommateurs se comptant en millions de personnes.

Au-delà du soutien à cette démarche novatrice, Familles Rurales s'est constitué partie civile, dans le cadre de l'action engagée par l'Etat sur le plan pénal, pour représenter les consommateurs français.

5G : une belle illusion ?

En juin, alors que Bouygues commercialisait une offre 5G avant même que l'Etat n'autorise son déploiement par l'attribution de ces fréquences, Familles Rurales alertait le secrétaire d'Etat chargé du numérique Cédric O ainsi que l'ARCEP – le gendarme des télécoms – et la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). A la suite de quoi, Cédric O réunissait en novembre différentes administrations, associations de consommateurs et opérateurs pour appeler ces derniers à la responsabilité et à la loyauté quant à leur communication autour de la 5G. En effet, s'agissant



d'une technologie qui va se mettre en place très progressivement, il serait abusif de la part des opérateurs de promettre un débit non effectif, tout en vendant un nouveau terminal en l'occurrence inutile puisqu'il ne pourrait capter un signal qui n'existerait pas encore. Pourtant, alors même que la DGCCRF s'engageait à une surveillance renforcée notamment sur les messages commerciaux, Free lançait le 15 décembre une communication pouvant induire en erreur le consommateur, en lui promettant des services qu'il semble aujourd'hui difficile à assurer. Dès lors, Familles Rurales a mis en demeure l'opérateur et a enclenché une procédure courte, en espérant qu'elle soit acceptée par le juge, de manière à ce qu'un jugement puisse intervenir dans les 6 mois. A suivre...

Droits des consommateurs : rien n'est jamais acquis

Au-delà des actions judiciaires et demandes de réparation, Familles Rurales veille à ce que les intérêts des consommateurs soient respectés et maintenus. Ainsi, le Mouvement s'est associé à France Assos Santé pour dénoncer l'adoption d'un décret sans aucune concertation, portant sur la création d'un traitement automatisé de données personnelles. Intitulé «DATAJUST», il viserait à instaurer un traitement automatisé de données jurisprudentielles, en vue de la constitution d'un barème d'indemnisation en matière de dommage corporel. Attaché à l'individualisation des préjudices, Familles Rurales s'est naturellement associé à cette action collective en rappelant que si perdre une jambe est un drame pour chaque victime, les conséquences financières auront plus ou moins d'impacts selon que la personne est peintre en bâtiment, livreur ou assistante de direction.

Toujours dans cette logique de veille, Familles Rurales, avec l'UFC Que Choisir et la Confédération Syndicale des Familles, a demandé à la ministre de la Transition écologique d'agir pour que ne soit pas inscrit dans la loi la possibilité pour les fournisseurs d'énergie de coupler contractuellement la fourniture d'énergie avec des services annexes. Un enjeu de taille, notamment sur le plan écologique, car à l'instar des opérateurs de téléphonie mobile, les

fournisseurs d'énergie se mettraient probablement à proposer un renouvellement de matériel pour capter et fidéliser les clients.

Pour une alimentation saine et équilibrée

Parce que la question de l'alimentation est au centre des préoccupations des consommateurs et qu'elle revêt des enjeux multiples – santé, développement durable, budget des familles, égalité... – elle est au cœur des préoccupations de Familles Rurales depuis plusieurs années.



Sensibilisation à la lecture d'étiquettes, lutte contre le gaspillage, cours de cuisine, jeu pédagogique pour équilibrer son assiette... les initiatives sont nombreuses au sein du réseau. Au niveau national, Familles Rurales est porte-parole des familles auprès des pouvoirs publics : au conseil national de l'alimentation et au conseil national de la consommation, nous travaillons par exemple à généraliser l'étiquetage de l'origine après avoir obtenu son expérimentation ou encore à apporter de la transparence dans les modes de production.



STOP À LA PUB POUR LA MALBOUFFE !

Plusieurs associations dont Familles Rurales se sont rassemblées à l'appel de l'UFC pour demander un encadrement de la publicité sur les produits gras et sucrés. L'objectif est de donner à voir aux enfants - premières cibles de ces messages - un autre modèle alimentaire, plus sain et diversifié. Une campagne a été lancée accompagnée d'une pétition largement relayée.

En 2020, au **conseil national de l'alimentation**, plusieurs sujets ont donné lieu à des échanges vifs entre les professionnels de l'agroalimentaire et les associations de consommateurs. Familles Rurales a défendu une vision ambitieuse pour maintenir une information pertinente et élargie dans le cadre du groupe de travail sur l'étiquetage des modes d'élevage. Dans le cadre de discussions autour du projet de loi AGECE qui prévoit de réduire l'utilisation des emballages plastiques en particulier pour les fruits et légumes, le Mouvement avait dénoncé l'emballage systématique des fruits et légumes bio en grandes et moyennes surfaces dans son Observatoire fruits et légumes de 2019. Dans le cadre du groupe de travail, Familles Rurales a milité pour que la liste des exemptions soit la plus limitée possible et que les délais de mise en application ne soient pas indûment prolongés.

A la suite de son enquête sur le « chevalgate », Familles Rurales a contribué à la mise en place

d'une expérimentation sur l'étiquetage de l'origine des viandes et du lait utilisés comme ingrédients dans les produits transformés. Cette expérimentation qui devait prendre fin en décembre 2018 est aujourd'hui reconduite. A noter une nouvelle avancée avec l'**étiquetage des ingrédients principaux ou attendus par le consommateur pour les denrées revendiquant une origine depuis avril 2020**. Familles Rurales est impliqué dans le groupe de travail du conseil national de l'alimentation qui doit définir les recommandations d'homogénéisation pour mars 2021.

Investie depuis plusieurs années sur la question des **dates limites de consommation**, Familles Rurales participe au groupe de travail piloté par Too Good to go qui traite spécifiquement de la clarification des dates limites de consommation. Parmi les actions : une campagne de communication pour sensibiliser les consommateurs sur le fait que la DDM (date de durabilité minimale) pouvait être dépassée a été

lancée à l'occasion de la journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire (lire également page 28).

Le groupe a également travaillé sur une mention qui permettrait au consommateur de mieux faire la différence entre les deux dates DDM et DLC (date limite de consommation). Dans le même temps, le projet de loi AGECE prévoyait la création d'une autre mention selon l'interprétation des directions générales. Cela a conduit Familles Rurales à exprimer des commentaires sur la pertinence de ce projet, avec plusieurs questions en perspectives : comment ces mentions continueront de se côtoyer ? Aideront-elles les consommateurs à mieux s'y retrouver ?

A noter que des travaux sont également prévus au niveau européen, qui viendront encore peut-être bouleverser ces propositions.

Éclairer les choix des consommateurs avec les Observatoires des prix

Comme chaque année, Familles Rurales a mené deux observatoires : l'un pour les prix de grande consommation, le second pour les fruits et légumes. En outre, dans le contexte de la crise de la Covid, une analyse spécifique a été effectuée et les résultats ont été transmis à la DGCCRF dans le cadre de son étude sur l'impact de la crise.

L'observatoire des prix de grande consommation révèle une année difficile pour les consommateurs : l'année 2019 a marqué un nouveau record, le prix du panier dépassant désormais la barre des 140 € avec une hausse de 1,6% par rapport à 2018.

L'observatoire souligne par ailleurs de fortes disparités territoriales : faire ses courses dans le Nord-Ouest de la France coûte ainsi près de 9 % moins cher qu'en Ile de France. Les territoires les plus marqués par les prix chers demeurent sans commune mesure ceux d'Outre-mer, avec un prix moyen du panier 70 % plus cher qu'en métropole.

Enfin, si le « manger mieux » retentit désormais comme une injonction, force est de constater que tous les produits ne sont pas accessibles à toutes les bourses : en moyenne, le bio coûte 66 % plus cher

que le panier moyen et plus de 2 fois plus cher que le panier premier prix !

L'observatoire des fruits et légumes frais souligne quant à lui une hausse significative des prix en 2020 : en 1 an, le prix des fruits a augmenté de +17% en conventionnel et de +6% en bio, celui des légumes de +4% en conventionnel et de +1% en bio ! Les effets du confinement (manque de main d'œuvre, coûts de transport plus importants, production étrangère moins abondante) et les conditions météorologiques pour certains produits peuvent expliquer certaines augmentations. Néanmoins, ces dernières demeurent très importantes pour les consommateurs d'autant qu'elles ne sont pas nécessairement synonymes d'une meilleure rémunération des producteurs.

Familles Rurales souligne par ailleurs que consommer français ne coûte pas forcément plus cher !

Au-delà de cette photographie des prix moyens des paniers permettant plus de transparence pour les consommateurs, Familles Rurales alerte sur les enseignements post-crise Covid-19 avec un carton rouge pour le suremballage inutile, cher et polluant.

Le Mouvement dénonce l'utilisation des emballages en plastique pour les fruits et légumes et demande que cet usage devienne exceptionnel et justifié.





LES RURALITÉS, TERRITOIRES D'INNOVATION

Urgence climatique, disparition des services publics, tissu social fragilisé, baisse du pouvoir d'achat... les défis à relever se révèlent nombreux et de nouveaux équilibres sont à trouver.

A l'heure où la transition écologique impose de nouvelles manières de concevoir le développement, où la révolution numérique est à même de reconnecter les territoires, à l'heure où les Français plébiscitent la campagne pour sa qualité de vie ; les ruralités s'imposent comme des territoires d'avenir.

Dans ce contexte où les champs des possibles sont plus que jamais ouverts, Familles Rurales s'appuie sur son maillage territorial, sa capacité à nouer de nouvelles alliances, mais surtout sur le dynamisme des familles et les formidables atouts de la ruralité pour déployer d'ambitieux projets capables de changer la vie des habitants, dès demain !

FABRIQUONS LES RURALITÉS DE DEMAIN !

Acteur majeur de l'innovation en milieu rural depuis près de 80 ans, Familles Rurales expérimente avec les familles les solutions de demain. Le rôle de la fédération nationale est de se saisir des immenses bouleversements que constituent la révolution numérique, la transition écologique, mais aussi, les nouvelles attentes de participation des habitants, afin d'en faire des opportunités pour les territoires ruraux. Pour relever ces grands défis, identifiés et traduits en orientations pour le Mouvement, la fédération nationale a poursuivi ses efforts autour de l'accès au numérique et de la mise en place de tiers-lieux. Et pour amplifier les initiatives du réseau en matière de développement durable, un plan d'action a été lancé en 2020, piloté par la fédération nationale.

Pour des campagnes et des familles connectées

L'année 2020 a marqué une intensification de la couverture 4G pour le haut débit mobile sur l'ensemble du territoire, conformément à ce qu'appelaient de ses vœux Familles Rurales, mais beaucoup reste à faire en matière de couverture Internet fixe.

Le haut débit, c'est 8 mégas effectifs !

En 2017, le Président de la République nous assurait à l'occasion de la conférence nationale des territoires que « d'ici fin 2020 », toute famille devrait avoir accès à un haut débit fixe efficient, estimé à « 8 mégas ». Cette volonté n'est pas encore une réalité. Familles Rurales n'a pas manqué de rappeler au gouvernement ses engagements et demande un encadrement dans les plus brefs délais de cette notion de haut débit fixe. Les opérateurs considèrent aujourd'hui encore fournir de l'ADSL (c'est-à-dire du « haut débit fixe ») dès 128kbits : c'est très loin du niveau de débit promis capable de garantir des services conformes aux attentes des familles du 21^{ème} siècle, à commencer par l'accès à la visioconférence. Familles Rurales poursuivra en 2021 ses efforts visant à gommer cette fracture numérique qui constitue un frein inéluctable à l'épanouissement des familles et à la vitalité des territoires.

Accompagner les laissés pour compte du numérique

La transformation digitale de notre société se traduit par une numérisation croissante des services quotidiens essentiels à l'emploi, la mobilité, la santé,

le logement, la consommation, le lien social ou encore l'éducation. Ainsi, les démarches administratives, les consultations médicales se dématérialisentle numérique s'impose à tous. Une tendance d'autant plus vraie depuis les périodes de confinement de 2020.

Pourtant, en France, l'illectronisme touche 13 millions de personnes parmi lesquelles 5 millions voient s'ajouter à leur fragilité sociale un facteur supplémentaire d'exclusion : l'éloignement des usages numériques. Car, au-delà du manque d'équipement et d'accès au haut débit, il existe une problématique de manque de familiarité avec ces usages, qui peuvent effrayer des personnes âgées, mais aussi des plus jeunes !

Pour répondre à ces différents publics, dans la diversité de leurs besoins, la fédération nationale Familles Rurales a lancé en 2019 un dispositif innovant : la mise en place de points de médiation numérique sur les territoires ruraux.

Adossés aux structures Familles Rurales et à son réseau de lieux de proximité (Relais familles, Espaces de vie sociale, Maisons de services au public, Permanences consommation, Tiers-lieux...) ces points de médiation numérique proposent un accès libre à de l'équipement informatique, ils assurent un accompagnement individualisé des personnes aux démarches en ligne et organisent des ateliers de formation des habitants : utilisation de l'outil informatique, éducation et prévention aux usages du numérique conçus spécifiquement pour les publics jeunes, les parents et les seniors. En trois ans, 100 000 habitants des territoires ruraux pourront ainsi être accompagnés dans leurs démarches en ligne et devenir autonomes dans leur usage du numérique.

Pour soutenir cette action, le pôle Activités et services a accueilli un nouveau salarié, Thomas Bureau en qualité de conseiller technique Médiation numérique.

Alors que 100 points de médiation numérique étaient prévus dans le cadre d'un programme triennal piloté par la fédération nationale, la vitalité du réseau mais aussi le contexte de 2020, nous ont invités à plus d'ambitions d'autant que des soutiens publics et privés (Banque des Territoires, Fondation Bruneau, Rural Mou, ANCT, Fondation Afnic,



Fondation RTE, Crédit Mutuel, Education Nationale, Fondation Crédit Agricole) ont permis de donner une nouvelle ampleur à ce projet.

Ainsi, en 2020, 210 associations Familles Rurales proposent des activités autour du numérique. En outre, la fédération nationale a renforcé ses efforts par un accompagnement soutenu de 71 structures avec une offre complète :

- dotation financière pour de l'équipement en matériel (ordinateurs, tablettes) ;
- organisation de 6 formations en présentiel et distanciel pour 100 aidants numériques (qui seront accompagnés de manière continue grâce à des formations régulières) ;
- création d'un réseau interne entre référents numériques pour échanger sur les bonnes pratiques et développer de nouveaux projets ;
- 4 parcours E-Learning ouverts à nos 180 aidants numériques pour s'auto-former à la médiation numérique ;
- mise à disposition de ressources pédagogiques et pratiques (guide de l'aidant, mandat d'intervention, fiches d'activités...)

Coordonné par la fédération nationale et avec le soutien de la Fondation RTE et de la Fondation du



Crédit Agricole, des services adaptés et à distance ont également été mis en place pendant la période si particulière de la crise sanitaire et des confinements.

L'objectif 2021 est d'accompagner 150 points de médiation numérique et 300 aidants numériques à travers des formations, des webinaires thématiques (parentalité numérique, sobriété numérique...) et des ressources pédagogiques. Une attention particulière et des dispositifs de communication seront créés afin de toucher davantage les publics isolés et déconnectés. L'itinérance sera également au cœur du projet avec la mise en service d'un bus numérique dans les territoires ruraux. Enfin, un événement national mettant en valeur nos actions numériques sera organisé.



« Nos tiers-lieux sont des espaces accueillants, vivants, innovants, bouillonnants, stimulants, coopérants. Nos territoires deviendront des espaces riches et attractifs si nous saisissons cette opportunité de créer des lieux nouveaux où chaque famille, chaque individu pourra télé-travailler (co-working), s'informer (point conso, prévention des usages numériques...), se détendre (offres artistiques et culturelles...), se former (médiation numérique...), s'entraider (Repair Café...) s'impliquer (gouvernance partagée et évolutive) et bien d'autres activités encore à développer. Osons l'innovation pour vivre en harmonie dans nos territoires et faire ensemble, pour mieux vivre ensemble. »

Florence Duviollard, administratrice, secrétaire au conseil d'administration

Tiers-lieux : l'expérimentation Port@il à l'épreuve du confinement

Lancé en septembre 2018 dans le cadre du Réseau rural et cofinancé par l'Union européenne (FEADER), le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation et l'Agence nationale de la cohésion des territoires, le projet Port@il embrasse de nombreux défis : révolution numérique, bouleversement dans l'organisation du travail, intégration de la démocratie participative, enjeux de cohésion sociale, pour ne citer qu'eux. L'année 2020 marque la mi-parcours de cette expérimentation, dans un contexte particulièrement difficile pour les initiatives locales et les porteurs de projet. Il aura fallu faire preuve d'agilité à tous les niveaux pour traverser cette épreuve et se donner des perspectives pour répondre au mieux aux engagements pris.

L'opportunité de démontrer la pertinence des tiers-lieux

Année de menaces pour les uns avec des fermetures de lieux, des collectifs d'habitants démobilisés ; année d'opportunités et de transformation pour d'autres qui se sont saisis de la situation pour repenser leur projet associatif, leur offre d'activités, leur lieu et ses usages. D'autant que les tiers-lieux ont fait l'actualité, en montrant leur pertinence dans un contexte où il a été plus que jamais question d'installation des urbains à la campagne, de télétravail, de besoin de lieux intermédiaires et d'inclusion numérique !

Le projet Port@il a rapidement mixé les activités présentielles et distancielles : 3 comités de pilotage ont été menés, dont un en février à Paris rassemblant plus de 50 personnes et 2 en visioconférence en juin et décembre. Deux sessions de formation des « facilitateurs » se sont tenues en Normandie en février et octobre, plus un séminaire local sur la gouvernance en Haute-Vienne en septembre.

Nous avons en outre participé à de nombreux événements extérieurs pour exposer les résultats de l'expérimentation Port@il, témoigner de bonnes pratiques locales ou proposer quelques recommandations, notamment dans le cadre du salon de l'Agriculture avec une rencontre de la Commission européenne, de rencontres régionales, nationales, forums et conférences.

Une nouvelle génération de projets locaux

La fédération nationale a concentré son action autour de deux axes pour consolider les actions

engagées et accueillir les nouveaux porteurs de projet. Ainsi, pour les tiers lieux lancés en 2018 (7 fédérations régionales et départementales dont l'Aveyron entrée en 2020), elle a intensifié son animation de réseau et son accompagnement. Notamment pendant les confinements pour limiter l'isolement des porteurs de projet, en organisant une dizaine de regroupements nationaux et régionaux à distance. Un nouveau parcours de formation à destination des créateurs de tiers-lieux a été conçu à partir des expériences conduites en 2019. Ce parcours a offert aux porteurs de projet 4 webinaires thématiques (culture tiers-lieux, coopération, impact social, accompagnement de projets et 2 sessions de 2 jours animées par la Coopérative des tiers-lieux et la Ruche). 7 départements ont participé au parcours (Aveyron, Doubs, Loire, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire, Pas-de-Calais, Pyrénées-Atlantiques). Un système de parrainage entre les projets de 2018 et de 2020 a été mis en place.

Enfin, 8 projets locaux de 5 départements (Aveyron, Doubs, Loire, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques) ont bénéficié d'un soutien financier dans le cadre d'un appel à projets Rural Mouvement spécifique aux tiers-lieux.

Nouveaux partenariats et belles perspectives...

La dynamique du projet national a permis de mobiliser de nouveaux partenaires sur différents axes de travail : l'école Boule de Paris sur l'architecture et l'aménagement des tiers-lieux, l'université de Toulouse sur les jeunes et les tiers-lieux...

Forte de la mobilisation du réseau Familles Rurales sur des démarches de tiers-lieux (près de 25 départements aujourd'hui), la fédération nationale a tissé des liens forts avec le service de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (en charge du programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens » et de l'AMI Fabriques de territoire), et l'association nationale France Tiers-Lieux, en vue de collaborations opérationnelles en 2021, notamment autour d'un projet de formation/MOOC à destination des porteurs de projet en milieu rural.

Développement durable

Inscrit dans les orientations 2020-2024 du Mouvement, le défi écologique constitue une priorité pour Familles Rurales. En 2020, un plan d'action Développement durable est lancé, avec une double ambition : opérer la transition énergétique et écologique avec les familles, et modifier durablement nos modes de vie et de consommation.

Une ambition forte d'un riche terreau d'actions

L'année 2020 a permis de poser un plan de développement ambitieux. En premier lieu, il s'agit pour Familles Rurales de capitaliser sur les actions menées dans le réseau, de les répertorier et de les valoriser en interne pour insuffler une dynamique ; et en externe de positionner Familles Rurales sur ce sujet pour développer les partenariats et mobiliser des moyens à la hauteur de nos ambitions. Dans un second temps, il s'agira de conduire le changement de nos propres structures et pratiques. Pour y parvenir, la fédération nationale proposera une charte, mais également un accompagnement méthodologique pour permettre à toutes les structures Familles Rurales de progresser sur la voie de l'éco responsabilité, qu'il s'agisse de consommation d'énergie, de préservation de la biodiversité, de transports... Dans le même temps, la fédération nationale lancera, dès 2021, des expérimentations pilotes qui impliqueront directement les structures et les familles. A suivre !

Consommer autrement

Limiter notre impact écologique commence par changer nos pratiques. Depuis plusieurs années, Familles Rurales accompagne les familles dans la

modification de leurs modes de vie et de consommation : implication citoyenne, recyclage, covoiturage... Au niveau national, le Mouvement est particulièrement engagé sur la question de l'alimentation (lire page 19), avec une attention particulière autour de la question du gaspillage alimentaire, troisième facteur mondial de pollution, responsable d'environ 10% de l'émission de gaz à effet de serre. Parce que gaspiller des aliments, c'est consommer inutilement des ressources (eau, énergie, terres, pesticides, transports...) Familles Rurales agit sur plusieurs fronts : pédagogie autour des dates limites de consommation, souvent sur-interprétées, actions de prévention de l'obésité dans le réseau, expérimentation zéro gâchis académie avec l'Ademe en 2019, pétition pour moraliser le marketing alimentaire et préserver les enfants des pubs sur la malbouffe...

Plus largement, la question du consommer autrement est centrale pour Familles Rurales, et elle s'est révélée largement pour toutes les familles en 2020, avec les périodes de confinement. C'est pourquoi le Mouvement a adressé en novembre une lettre ouverte au Premier ministre proposant au gouvernement des mesures d'encadrement très concrètes dans quatre secteurs clefs capables d'agir dans le sens d'une consommation plus responsable : les communications électroniques, l'énergie, le pouvoir d'achat et l'alimentation. Au travers d'une campagne nationale digitale, Familles Rurales a appelé les consommateurs à reprendre la main avec des actions concrètes et engagées. Pour informer, ouvrir le débat avec les familles adhérentes, donner des pistes d'action individuelle et collective, le numéro de fin d'année du magazine du Mouvement, *Vivre Mieux*, a été dédié au sujet.



ENTRETIEN
AVEC NIKI VOUZAS, DIRECTRICE
DU SERVICE COMMUNICATION
ET RSE/DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Développement durable : traduire les orientations en plan d'action »

Pourquoi avoir lancé un plan Développement durable en 2020 ?

Je dirais qu'aujourd'hui, tous les éléments sont réunis pour pouvoir agir le plus efficacement possible : l'urgence climatique, mais aussi la crise sociale ont réveillé les consciences ; celles des politiques mais aussi celles du grand public. En inscrivant les défis du développement durable dans les Orientations de Familles Rurales, notre Mouvement a acté le fait qu'il fallait prendre part à cette dynamique de manière forte, visible et incitative pour les familles. Un plan d'action opérationnel en a découlé en 2020. Pour autant, notre réseau n'a pas attendu 2020 pour mener des actions en matière de développement durable ! Rappelons que dès la fin des années 70, Familles Rurales recevait un agrément d'association de protection de l'environnement. Et aujourd'hui, le réseau foisonne d'initiatives : expérimentation Zéro Gâchis Académie, sensibilisation aux écogestes, au manger sain, encouragement d'une économie circulaire notamment avec le développement de recycleries, ateliers « *do it yourself* »... Ce qui a changé, c'est la volonté, inscrite dans les priorités de Familles Rurales, de consolider, structurer et accompagner les actions tournées

vers la transition écologique et l'évolution du comportement des familles dans leurs modes de vie.

Concrètement, en quoi consiste ce plan d'actions ?

Nous avons identifié trois niveaux d'action : nous voulons accompagner les familles dans l'évolution de leurs mode de vie et de consommation, nous souhaitons inciter le réseau à inventer des services verts et, à l'échelle du territoire, nous proposons d'accompagner l'ensemble des structures en leur apportant soutien, conseil et ingénierie. En pratique, nous allons d'abord identifier et répertorier toutes les actions Familles Rurales qui relèvent du développement durable, et elles ne manquent pas ! Nous les partagerons au sein du réseau et les valoriserons pour inciter le plus grand nombre à suivre le mouvement. Nous voulons également identifier les leviers de changement pour focaliser les énergies autour des actions les plus porteuses et inciter à ce qu'elles se multiplient sur le terrain. Le sens d'un réseau est bien entendu de se nourrir des expériences des uns et des autres, d'en tirer les leçons, les écueils et les bonnes pratiques, nous voulons accompagner ce mouvement. Nous allons également établir une grille méthodologique, un outil diagnostique, capable d'aider

les structures à améliorer leur fonctionnement pour contribuer à la transition écologique.

Comment travaillez-vous avec le réseau sur ce programme et quelles sont vos priorités ?

En 2020, nous avons déjà sensibilisé les fédérations à cette démarche et avec le fonds de dotation RURAL MOUV, lancé un appel à projets, Ruralinnov', avec l'idée de faire émerger du réseau des projets relatifs à la transition écologique. En 2021, nous accompagnerons le réseau pour aider les associations et les fédérations à qualifier leurs actions en matière de développement durable. Enfin, les associations et fédérations sont par nature le terrain d'expérimentation et nous allons lancer dès 2021 un nouveau programme national d'action. Nous avons choisi de nous concentrer dans un premier temps sur 5 thématiques : l'énergie, la mobilité, l'alimentation, le numérique et l'économie circulaire avec, au centre de ces sujets, les familles. A l'horizon 2030, nous voulons proposer un modèle exemplaire avec pour actrices principales les familles : par leurs pratiques de vie quotidienne mais aussi par leur capacité à porter des projets avec nous !

POUR DES CAMPAGNES VERTES AVEC RURALINNOV'

Lancé en 2019, l'appel à projets Ruralinnov' a déjà permis de financer des projets innovants en matière de développement durable : recycleries, circuits courts, habitat durable... En 2020, pour mettre l'accent sur la transition écologique, l'appel à initiatives avait pour thème « Campagnes vertes ». Il vise à faire émerger des projets innovants, notamment en matière de nouvelles mobilités, d'énergies renouvelables, d'économies d'énergie, d'économie circulaire, d'alimentation locale, mais encore d'implication citoyenne.





FAMILLES RURALES ACTEUR DU CHANGEMENT ET DE LA TRANSFORMATION DU RÉSEAU

Le monde change vite, les usages évoluent sans cesse, les défis sont immenses. Parce qu'il est aux prises avec l'ensemble des questions qui animent notre pays – qu'elles soient sociales, environnementales, économiques, culturelles, technologiques, ou encore politiques – Familles Rurales se positionne résolument comme un acteur de ce changement. C'est pourquoi le Mouvement veille à l'équilibre entre la nécessité de fixer – et garder – un cap, tout en s'adaptant en permanence au monde qui vient.

C'est le rôle de la fédération nationale que d'emmener l'ensemble du réseau vers un projet ambitieux et partagé, avec tous les outils et l'accompagnement nécessaires pour que chaque fédération, chaque salarié, chaque bénévole, partout en France, puisse se saisir du projet commun et le mettre en œuvre dans les meilleures conditions possibles.



ENTRETIEN
AVEC GUILLAUME RODELET,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE LA FÉDÉRATION NATIONALE

« Nous avons franchi ensemble plusieurs caps, la prochaine étape sera celle de la mesure de notre impact social »

Quel bilan tirez-vous de l'année 2020 ?

2020 est une année très particulière. Une année de crise bien sûr, mais aussi une année de développement pour Familles Rurales. Car ce contexte a eu un effet catalyseur, confirmant les orientations que nous avons prises, accélérant la dynamique dans laquelle nous étions, et renforçant nos liens au sein du réseau, mais aussi à l'extérieur du Mouvement.

La réactivité, la qualité, la créativité et la pertinence de nos réponses dans ce moment si particulier ont clairement été rendus possibles par le fait que nous étions prêts à faire face à cette situation. Car notre socle est solide et repose sur quatre piliers. D'abord celui de l'adhésion à un Mouvement fort de 160 000 membres, de milliers de bénévoles et de salariés engagés, partageant des valeurs et des convictions. Le second pilier, ce sont les nombreuses actions que nous menons dans la proximité, tout au long de l'année, qui répondent au besoin des familles partout sur le territoire. Notre troisième pilier est notre capacité à mettre en place des outils pour être efficaces et capitaliser sur la puissance de notre vaste réseau. Le dernier pilier, c'est la dimension des ressources humaines et notre parti-pris résolument tourné vers la recherche d'une meilleure conciliation des temps de vie.

Comment ces piliers ont-ils été mobilisés durant cette période de crise ?

La question de l'adhésion, c'est la base. Si l'entrée à Familles Rurales se fait généralement par les services, la crise nous a incités à réaffirmer le sens de notre engagement, notre capacité à mobiliser des solidarités de proximité ainsi que le caractère pragmatique et directement efficace de nos actions. On ne peut que saluer l'engagement et le travail des équipes d'aides à domicile ainsi que celles de l'enfance et petite enfance qui ont été en première ligne pour assurer dans des conditions difficiles les services essentiels.

Je pense aussi à ces ateliers de couture qui ont permis à des milliers de personnes de bénéficier de masques quand ils faisaient tant défaut. Citons enfin ces services de transport transformés en portages de repas et de médicaments pour les plus vulnérables. Je suis convaincu que cette période a permis de mettre en exergue le fait que ces réseaux de solidarité, qui sont parfois pris pour des services publics, reposent en réalité sur des initiatives de femmes et d'hommes bénévoles attachés au bien commun.

Parler de l'adhésion c'est donc parler de valeurs. Des valeurs de solidarité mais aussi de responsabilité vis à vis du monde qui nous entoure. Dans un contexte où

un certain nombre de familles s'installe en milieu rural, nous devons être capables de les accueillir, de leur donner envie de nous rejoindre.

Cela rejoint notre second pilier : l'offre de Familles Rurales doit être en phase avec les enjeux de notre temps. C'est pourquoi nous avons lancé cette année un nouveau programme autour du développement durable pour amplifier ce que nous faisons déjà en la matière et mieux répondre aux aspirations des familles. Un autre point important, pour améliorer l'attractivité des territoires ruraux est de proposer des lieux de vie, de rencontres, de travail... d'où le succès des tiers-lieux que nous nous appliquons à développer dans notre réseau. Enfin, la période a montré à quel point notre engagement pour combattre la fracture numérique était crucial ! En une année, nous avons d'ailleurs largement développé notre action en matière de médiation numérique.

En quoi l'accompagnement de la fédération nationale a-t-il consisté ?

L'un des principaux rôles de la fédération nationale, et c'est notre troisième pilier, est d'accompagner l'ensemble du réseau pour l'aider à être le plus efficace et pertinent possible. Nous proposons bien sûr des outils mais également par de nouvelles façons de collaborer, que nous nous attachons à développer depuis plusieurs années déjà. Cela m'amène à notre quatrième pilier : les ressources humaines. Si certains expérimentaient le télétravail pour la première fois à l'occasion du confinement, les solutions étaient là, prêtes à être activées. Nous étions préparés technologiquement, mais aussi culturellement. A la fédération nationale, nous avons intégré le télétravail comme une manière naturelle de collaborer depuis plusieurs années.

Quand nous avons senti la crise arriver, avant même l'annonce du confinement, nous avons mis en place

une cellule de crise et avons pu constater que tout le monde était sur le pont. Certes, les échanges digitaux ne remplacent pas la convivialité d'une réunion physique, mais nous avons noté qu'après des premiers pas hésitants, les bénévoles ont développé une appétence et une agilité qui s'est traduite par des échanges vivifiés. Au sein du conseil d'administration par exemple, nous avons compté une plus forte représentation des membres qu'en temps normal. Nous capitaliserons évidemment sur cet enseignement. Je pense que nous sommes maintenant prêts à passer un autre cap, celui de la mesure de notre impact social. C'est vraiment important que nous ayons cette exigence à l'esprit, d'autant plus que les mécènes l'attendent de notre part.

Vous parlez aussi des liens renforcés en externe

Absolument. Durant cette crise, nous nous sommes rapprochés de nos ministères de tutelle, qui ont fait appel à nous pour comprendre ce qu'il se passait sur le terrain. Ainsi, nous leur avons transmis durant toute la durée de la crise sanitaire des notes hebdomadaires pour leur relater les initiatives de terrain et valoriser ainsi notre vivacité et notre capacité de réaction.

Autre preuve de la crédibilité de notre réseau et de la force de son implantation sur le territoire : plusieurs mécènes se sont adressés à nous pour agir à grande échelle. C'est par exemple le cas de la Fondation Crédit Agricole qui s'est rapprochée de nous pour monter une opération d'ampleur en matière de numérique. Cette reconnaissance de notre réseau comme un acteur de référence capable de faire bouger les lignes nous ouvre de belles perspectives d'avenir !

TRAVAILLER ENSEMBLE POUR PRÉPARER L'AVENIR

Inédite, l'année 2020 a permis de souligner l'efficacité, la vivacité et la réactivité du Mouvement, confortant ainsi les orientations qui avaient été prises depuis 2018. Dans cette continuité, la fédération nationale a poursuivi son action autour de 4 grands enjeux : l'adhésion, l'offre de services, l'efficacité des actions ainsi que la qualité des ressources humaines et du dialogue social.

L'adhésion : du retour aux sources à la projection vers un avenir commun

Depuis 2017, une réflexion de fond est menée autour de la question de l'adhésion. Un enjeu essentiel pour le Mouvement car il s'agit de réaffirmer l'ADN de Familles Rurales, mais aussi de resserrer les liens avec les associations et fédérations tout en s'ouvrant à de nouveaux adhérents.

Réforme de l'adhésion : impliquer familles, associations et fédérations

Les travaux collectifs engagés depuis 2017 sur la réforme de l'adhésion se sont poursuivis en 2020. Malgré la crise sanitaire, les membres du groupe national « réforme de l'adhésion » issus d'une large diversité de fédérations du réseau ont poursuivi leurs réflexions. Ils ont ainsi construit une proposition d'évolution des modalités d'adhésion au Mouvement Familles Rurales impliquant les familles, les associations et les fédérations.

Le projet, soumis au Conseil d'Administration au dernier trimestre, a fait l'objet de débats et délibérations. Il doit désormais être présenté de manière personnalisée aux dirigeantes et dirigeants de fédérations pour permettre les échanges et les ajustements nécessaires dans la perspective d'un vote en Assemblée Générale fin 2021.

Susciter l'engagement

Profiter d'un concert, inscrire son enfant à une activité périscolaire, prendre des cours de langue des signes, télétravailler dans le tiers lieu de son village, s'inscrire à une formation BAFA, avoir recours à l'aide au domicile... autant d'occasions de rencontres avec le Mouvement. Sauf que dans la plupart des cas, les familles ont simplement recours à un service, proposé par la collectivité qui en a délégué la mise en œuvre à Familles Rurales. Une

distance s'est ainsi peu à peu créée avec les usagers, qui n'ont plus forcément besoin d'adhérer au Mouvement pour bénéficier des services. Or, dans un monde où les familles se questionnent de plus en plus sur leurs modes de vie, de consommation, de relation à l'autre, sur leur rapport au travail, au temps libre... Ces questions, au cœur du projet de Familles Rurales, constituent des opportunités d'accueillir de nouveaux publics susceptibles de prendre part à des actions connectées à leurs aspirations.

De l'adhésion à la cohésion

Faire partie d'un Mouvement, c'est partager des valeurs, s'engager dans un projet commun. Pour que ce projet fasse sens dans la durée et pour entretenir une relation de qualité avec tous les membres du réseau, la fédération nationale propose différents canaux de dialogue et d'information.

Ainsi, les associations et fédérations ont accès à un intranet largement alimenté et nourri en 2020 avec la création d'une rubrique spécifique Covid-19. Des guides et conseils pour chercher un financement, gérer sa structure sont proposés mais aussi toutes les informations et publications ministérielles liées à la crise sanitaire y sont classées par domaine thématique.

En 2020, en plus de la lettre d'information *Fédérations*, une lettre d'information bimestrielle *Associations* a été lancée pour mettre en exergue les principales actualités à retrouver dans l'Intranet. Ces dispositifs de communication interne soutenus ont permis d'informer en continu le réseau tout au long de la crise sanitaire.

Enfin, une newsletter grand public a été relancée en 2020, à l'occasion du premier confinement, auprès de l'ensemble de nos publics : familles, associations, fédérations, partenaires... L'objectif de cette lettre bimestrielle est d'informer, faire connaître notre mobilisation et partager nos initiatives mais aussi d'engager le dialogue avec les familles sur les sujets qui les concernent. Les 4 numéros de *La lettre Familles Rurales, Avec vous au quotidien* ont rencontré une bonne audience et ont permis de consolider le lien avec les parties-prenantes.

Accompagner les fédérations dans leur transformation

Rester en phase avec notre temps dans une société en mutation, c'est être aux prises avec l'actualité, c'est saisir l'opportunité des nouvelles technologies, mais c'est aussi s'adapter en permanence au monde dans lequel nous vivons, aux attentes des familles, aux besoins des collaborateurs du Mouvement. Le rôle de la fédération nationale est de positionner Familles Rurales comme un acteur ancré dans son temps et d'accompagner les équipes du réseau pour opérer les changements nécessaires à sa modernisation.

EN 2020 :
262 SITES INTERNET FAMILLES RURALES

- 20 sites de fédérations en ligne
- 8 en construction
- 115 sites d'associations en ligne
- 119 en construction

Familles Rurales est connecté !

Depuis 2018, la fédération nationale conduit, administre et enrichit une plateforme multisites qui permet de piloter la création des sites nationaux, fédéraux ainsi que les sites des associations. Ainsi, la fédération nationale accompagne les fédérations dans la construction de leurs sites régionaux ou départementaux : 20 sites sont en production et 8 en construction. Elle appuie également 234 associations Familles Rurales avec 115 sites déjà en ligne et 119 en construction. Fin 2020, ce sont 61 fédérations qui ont intégré cette plateforme. En constante évolution, cette solution web s'adapte au fur et à mesure de l'émergence des nouveaux besoins détectés dans le réseau.

Deux formations à la prise en main de la plateforme ont permis d'intégrer de nouveaux salariés, services civiques ainsi que des fédérations nouvellement équipées dans le projet.



En 2021, 8 nouvelles fédérations pourraient intégrer la plateforme, notamment celles d'Outre-mer, pour qu'elles puissent valoriser les actions qu'elles mènent sur leur territoire. Il est prévu de proposer aux webmasters et référents web fédéraux des séances de travail en collectif sur l'animation éditoriale des sites et de renforcer la qualité des contenus proposés. Un effort sera également mené sur les ressources pédagogiques, l'exploitation des statistiques de visites et l'amélioration du référencement naturel.

En parallèle, le Web des Familles, lancé en 2019, est l'outil créé pour répondre aux besoins des familles à la recherche d'une activité ou d'un service près de chez elles. Ce site propose aussi des informations utiles aux familles : fiches juridiques sur des sujets de consommation, conseils aux parents, guides pratiques pour la maison... Le Web des Familles est un site vivant qui continue de s'enrichir au gré des nouvelles activités et actualités du réseau.

Des technologies en phase avec les besoins

Faire partie d'un grand réseau comme Familles Rurales, c'est aussi bénéficier de solutions informatiques spécifiquement paramétrées et profiter de la modernisation des modes de travail mais aussi de la mutualisation de l'expérience et des coûts. Des outils qui permettront aussi, dans un avenir proche, de passer le cap essentiel de la mesure de l'impact social. En 2020, outre la poursuite du déploiement des plateformes paie-social, comptabilité et vie associative, il a également fallu s'attaquer à un gros dossier : la représentativité patronale.

Plateformes paie-social : poursuite du déploiement de Sage paie

En 2020, un travail de fond a été mené sur le paramétrage de l'outil de paie Sage afin de simplifier

les process et réduire les mises à jour manuelles par chacune des plateformes.

Tandis que plusieurs fédérations sont en cours d'intégration de Sage (la Somme, le Loir-et-Cher et la Drôme se sont rapprochés de la plateforme du GIE du Loiret pour début 2021 et l'Orne rejoindra le GIE breton en 2021) ; le Loiret, qui avait suspendu son intégration en début d'année se laissant le temps de l'analyse de plusieurs systèmes, a finalement choisi de poursuivre avec Sage en fin d'été. Quant aux fédérations départementales du Grand Est, animées par la fédération régionale, elles poursuivent leur réflexion pour choisir un outil commun en 2022. Plusieurs présentations et échanges ont été organisés pour les accompagner.

Par ailleurs, certains projets ont été affectés par la crise du Covid. Ainsi, le travail engagé en 2019 pour harmoniser les pratiques tarifaires a été suspendu. De même, la présentation prévue en mars 2020 du SIRH développé par le groupement employeur Franc comtois a été reportée à début 2021. Cet outil pourrait répondre aux attentes des plateformes dans la production de contrats sécurisés par les associations et par le suivi des salariés.

Plateforme comptabilité Sage entreprise

Au fil du temps, de nouvelles fédérations intègrent cet outil. Ainsi en 2020, Le Pas de Calais et la Meurthe et Moselle ont étoffé la communauté d'utilisateurs. Par ailleurs, pour répondre aux besoins et aux moyens des petites structures, la fédération nationale s'est dotée fin 2020 de la possibilité de créer des dossiers simples. Des modules de formations devraient se mettre en place en 2021.

La réforme comptable et la valorisation du bénévolat

2020 marquait le début de la mise en pratique de la réforme de la comptabilité. Au programme : création des nouveaux codes, transferts d'écritures, calages de présentation des comptes, mais aussi valorisation des contributions en nature – devenue une obligation – dont la valorisation du bénévolat. Durant le premier semestre 2020, après une phase de prospection des applicatifs existants, le service

informatique s'est penché sur la création d'un outil web pour la fédération nationale pouvant être utilisé par l'ensemble du réseau. Livré fin 2020, l'applicatif sera déployé début 2021. Cinq fédérations vont se joindre à la fédération nationale pour la partie test.



REPRÉSENTATIVITÉ PATRONALE

Tous les quatre ans, le dossier de la représentativité patronale représente un fort investissement. En 2020, pour mieux l'organiser, le réseau a été sensibilisé dès le début de l'année pour anticiper la collecte et la saisie des informations des 2000 structures. Durant l'été, les matrices ont été préparées et un module supplémentaire dans l'application Vie associative a été conçu, testé et déployé. L'objectif : faciliter la saisie des données par le réseau et leur exploitation au niveau national pour préparer les consolidations en vue du contrôle et de la certification par le commissaire aux comptes. La Covid a bousculé le calendrier du déploiement du dossier : c'est seulement fin août que le décret a stabilisé les années et critères demandés menant ainsi, à partir de septembre, à une course contre la montre pour finaliser la remontée des nombreuses données et compléter le dossier.



ENTRETIEN
AVEC GUYLAINE BROHAN,
ADMINISTRATRICE, TRÉSOSIÈRE

« Un soutien financier et opérationnel renforcé en 2020 »

Comment la fédération nationale soutient-elle les actions du réseau ?

D'abord, il convient de rappeler qu'en tant que tête de réseau, la fédération nationale œuvre pour la reconnaissance et la valorisation des structures fédérales et associatives ainsi que leurs actions. En effet, le travail de longue haleine de plaider, de représentation et d'opérateur mené par la fédération nationale a permis la reconnaissance de la vitalité du réseau, de son fort maillage territorial et de la pluralité des domaines d'intervention par des partenaires et financeurs publics et privés. Ainsi, de nouvelles portes se sont ouvertes, rendant possible le déploiement d'actions.

Par ailleurs, fort de son réseau, Familles Rurales peut répondre à des appels à projets structurants dotés de financements à l'échelle nationale. Il est aussi identifié et sollicité pour mettre en œuvre des actions portées par des institutions publiques et privées. La fédération nationale propose un appui financier et technique, charge aux fédérations régionales ou départementales de s'y associer et s'y impliquer.

Ainsi, en 2020, 1,25 M€ a été reversé au réseau en numéraire ou bien en contribution en nature, auquel vient s'ajouter l'exercice d'accompagnement en temps de travail fourni par les différents services de la fédération nationale. Au total, les montants reversés au réseau ont doublé en un an.

Comment expliquez-vous cette progression ?

Deux dynamiques expliquent cette progression. La première est conjoncturelle. Les pouvoirs publics et financeurs privés ont mobilisé des fonds pour faire face à la crise sanitaire. Familles Rurales, par la pertinence des actions mises en place, l'agilité de son organisation, et sa présence sur l'ensemble du territoire, a pu répondre dans l'urgence, valoriser ses actions et se positionner comme un interlocuteur de premier plan pour les organismes financeurs. Ainsi, Familles Rurales est devenu l'un des prescripteurs du dispositif Colos apprenantes, permettant à des milliers d'enfants qui n'auraient pas pu partir autrement de prendre des vacances reposantes et enrichissantes.

Une seconde dynamique, structurelle, explique cette progression. Ayant identifié

Familles Rurales pour ses actions concrètes et déjà nombreuses en matière de lutte contre la fracture numérique, les organismes privés, fondations, entreprises (fondation RTE, Crédit Agricole...) l'ont choisi pour mener des actions de terrain avec le meilleur impact.

Enfin la fédération nationale a confirmé sa volonté de soutien au développement et l'innovation au sein du réseau et a alloué une enveloppe exceptionnelle de 350 K€ pour cela en dotant son fonds de dotation RURAL MOUV.

Quelles perspectives pour 2021 ?

Depuis 2 ans nous avons enclenché une dynamique qui sera poursuivie. Si les financements liés à la conjoncture ne sont pas de nature à être renouvelés, l'année 2020 a catalysé cette dynamique dans laquelle le Mouvement était déjà engagé, confortant la fédération nationale dans son rôle d'interface, de facilitateur mais aussi d'initiateur. Car nous devons rester attentifs aux nouveaux défis du monde rural et nous positionner sur de nouveaux projets émergents, en phase avec nos Orientations et les besoins d'innovation du réseau.

L'application Vie associative poursuit son déploiement

Pour faciliter son appellation, l'application Vie associative devient SAVA (Système d'Accompagnement de la Vie Associative). Au-delà des permanentes mises à jour qu'il nécessite, cet outil doit encore être renseigné. En 2020, environ 600 associations le pratiquent en direct, dans beaucoup de cas ce sont encore les fédérations qui font le travail de saisie des adhésions.

A noter que les efforts fournis dans le cadre du dossier sur la représentativité patronale (voir plus haut) ont permis de bien avancer sur l'identification administrative des associations.

Par ailleurs, l'accompagnement individuel de fédérations utilisant des outils propres a permis d'enrichir la base en les faisant basculer sur SAVA. Plus de 3000 adhérents de la Sarthe ainsi que ceux de l'Aube sont désormais dans l'application. Par ailleurs, des adhérents suivis dans synergie ont été intégrés dans la base SAVA comme plus de 10 000 adhérents de la Vendée. Fin 2020, quelques entités se sont manifestées pour prendre en main leur saisie, notamment la Drôme. La reprise de cette application par le service administratif pour le suivi des cotisations et les déclarations d'assurance devrait faciliter les mises à jour et l'appropriation. Des webinaires mensuels d'accompagnement seront déployés.

Les évolutions de SAVA

Le service informatique a conduit une évolution importante de l'application en 2020 en réponse à la demande du réseau. Le besoin exprimé : permettre d'affecter à chaque adhérent (et non plus à l'ensemble de la famille) les activités sur lesquelles il était inscrit. Les bénéficiaires : amélioration du suivi des effectifs par activité, mais aussi meilleure communication auprès des publics concernés.

En lien avec ce développement, il est désormais possible d'établir une facture aux familles pour les activités auxquelles elles s'inscrivent, indépendamment de la cotisation. Et pour ceux qui le souhaitent, cette opération est possible par mail ! Ces évolutions testées avec le réseau ont reçu un accueil favorable lors de leur mise en production début septembre.

Animer et soutenir le réseau au quotidien

Si la fédération nationale a pour mission de fédérer l'ensemble du réseau autour d'un projet commun et d'accompagner les associations et fédérations au changement, son rôle est aussi d'animer et d'appuyer l'ensemble du réseau au quotidien et l'aider à faire face à l'imprévu ! Accompagnement technique, juridique, financier, mais aussi appui au développement. En effet, la fédération nationale soutient les fédérations et leurs associations, qu'elles se trouvent en métropole ou en Outre-mer, en s'adaptant aux particularités de chaque territoire pour imaginer avec les familles et les acteurs locaux les meilleures réponses à leurs besoins.

S'adapter à de nouveaux modes de travail

Avec le contexte de 2020, il a fallu imaginer de nouvelles formes et méthodes de travail. La fédération nationale était préparée pour le télétravail grâce à des connexions et du matériel adapté, mais aussi car les salariés avaient, pour la plupart, déjà expérimenté le travail à distance. Néanmoins, la fermeture des bureaux et l'arrêt des réunions en présentiel ont appelé le service Système d'information et les services administratifs et comptables à faire évoluer au plus vite leurs outils et process. Il a notamment fallu :

- Organiser l'assemblée générale en visioconférence, avec vote à distance
- Faire évoluer l'appli de convocations aux réunions
- Revoir complètement le circuit et la gestion des devis et factures, une solution de coffre-fort salariés pour la remise des bulletins de paie
- Déployer l'outil Teams pour faciliter le travail collaboratif et le partage de documents.

En outre, la nécessité de travailler différemment pour faire face au confinement et au déploiement du télétravail ont conduit certaines fédérations à solliciter le service informatique pour du conseil, de la réorganisation informatique, téléphonique ou de l'acquisition de matériel.





Accompagnement sur les questions financières

Pour aider les associations et fédérations à monter le volet budgétaire de leurs dossiers de réponses aux délégations de services publics et demandes de subventions, une note a été produite durant l'été. Celle-ci rassemble en particulier les différents éléments pouvant faire évoluer la masse salariale sur les années à venir.

En outre, un travail de proximité avec les fédérations a été mis en place tous les mois depuis maintenant 2 ans pour répondre aux alertes sur le niveau de créances de la fédération nationale. Ce sujet permet de solliciter les fédérations pour engager avec elles des travaux de réflexions sur la gestion financière et le suivi budgétaire. En 2020, la Normandie et la Seine et Marne ont été plus particulièrement accompagnées.

Au printemps un travail important de sensibilisation pour l'accessibilité au prêt garanti par l'État a été conduit.

Relations avec les collectivités : des municipales à la crise sanitaire

En matière d'action publique locale, 2020 aura connu deux faits marquants : la crise sanitaire évidemment, avec l'effet de la suspension des services locaux sur les conventions ou les contrats publics en cours ; et

les élections municipales et communautaires avec un processus électoral suspendu (de mars à juin) et une certaine paralysie de l'action publique liée au confinement. Ajoutons à cela les conséquences classiques des élections : renouvellement des équipes municipales et recomposition politique des intercommunalités, reprise de services associatifs ou remise en concurrence...

Après une année 2019 calme, les sollicitations de la fédération nationale sur les relations avec les collectivités ont repris de manière significative (33 fédérations en 2018, 15 en 2019, 24 en 2020).

Un appui aux structures gestionnaires de services

L'accompagnement est toujours recentré sur deux types de structure :

- Des fédérations départementales gestionnaires ou engagées dans une démarche globale (sur plusieurs mois ou l'année complète) : Bouches-du-Rhône, Finistère, Loire, Oise, Doubs, Maine-et-Loire...
- Des associations locales ne disposant pas d'une expertise au niveau départemental ou régional : Ain, Drôme, Haute-Loire, Hautes-Pyrénées, Haute-Vienne...

L'accompagnement a pu conduire sur certains territoires à des contacts ou des rencontres avec des collectivités (élus, DGS) sur place ou à Paris : Ardennes, Bouches-du-Rhône, Corrèze, Haute-Vienne, Manche, Mayenne, Meuse...

Une série d'échanges avec les directeurs de fédération a permis en septembre de mesurer l'impact des élections locales et en décembre de présenter l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et les politiques nationales de soutien aux territoires ruraux, dont le programme « Petites villes de demain ».

Les questions du réseau ont été liées à la crise sanitaire, aux élections municipales, à la dématérialisation des procédures ou encore aux mises à disposition du personnel et des locaux.

La fédération nationale a validé une quarantaine de conventions (correction, compléments, réécriture...) et a suivi des procédures de commande publique sur quatre départements (Bouches-du-Rhône, Doubs, Drôme, Haute-Loire).

De belles perspectives en Outre-mer

La crise sanitaire a durement touché les Outre-mer. Ses conséquences risquent d'accroître encore les inégalités et l'exclusion des familles les plus pauvres, une problématique majeure sur ces territoires.

Pendant les semaines de confinement, les 4 fédérations d'Outre-mer se sont mobilisées pour apporter de l'aide aux familles repérées comme les plus vulnérables. De remarquables initiatives locales doivent être saluées : distribution de paniers solidaires, marchés de producteurs locaux, fabrication artisanale de masques, service d'appels téléphoniques pour lutter contre l'isolement... Les bénévoles des associations locales ont également mis à profit cette période pour conduire une réflexion sur leurs projets 2021. La fédération nationale s'est particulièrement investie pour l'accompagnement à distance de ces réflexions collectives notamment le projet d'accueil de la petite enfance en partenariat avec la CAF en Martinique, l'installation de points de médiation numérique en Guadeloupe, l'ouverture d'une Agence touristique pour et avec les familles à la Réunion; le lancement d'une maison itinérante de services à Mayotte.

Par ailleurs, la fédération nationale poursuit son action auprès des jeunes étudiants ultramarins. Ainsi, le guide *Je pars en métropole* a été envoyé

dans chaque fédération pour animer des réunions, des ateliers... avec les lycéens et leurs familles. Et toujours la mise en place de familles-relais pour accueillir et aider les primo-arrivants qui débarquent dans une ville, une région qu'ils ne connaissent pas, avec la Plateforme Mikaza.

Un travail avec la Direction de la Cohésion Sociale du Travail, de l'Emploi et de la Population (DCSTEP) de Saint Pierre et Miquelon devrait contribuer à la création et l'animation d'une Maison des Associations d'ici fin 2021 (lire témoignage page 42). Le ministère des Outre-mer a par ailleurs demandé à la fédération nationale de programmer plusieurs missions en Guyane pour envisager des réponses concrètes aux difficultés que rencontrent les jeunes amérindiens qui arrivent seuls et complètement déracinés pour faire leurs études à Kourou, Cayenne. L'idée de familles-relais va être étudiée.

Le renouvellement de la convention pluriannuelle avec la Direction générale des Outre-mer (DGOM), assorti d'une augmentation de son soutien financier, marque une véritable reconnaissance du travail effectué ces dernières années avec les familles ultramarines. En 2021, l'accompagnement des fédérations déjà installées va se poursuivre, afin de conforter les équipes bénévoles dans leur engagement et volonté de développement et d'innovation.



FAMILLES RURALES EN OUTRE-MER

- 47 associations
- 4 fédérations territoriales
- 4 territoires (Martinique, Guadeloupe, La Réunion, Mayotte).



TÉMOIGNAGE



L'archipel de Saint Pierre et Miquelon, ce sont près de 6000 habitants répartis sur deux îles (mais principalement à Saint-Pierre). Une réelle dynamique associative est existante sur l'archipel, compte tenu des 300 associations présentes (dont une partie est très active). Mais force est de constater que le manque de coordination et de mutualisation de ce milieu associatif est important, pour diverses raisons recensées. Les associations sont sans nul doute des lieux d'implication citoyenne et doivent être au cœur des dynamiques de changements d'un territoire : elles sont une des clés de réussite de la vie d'un territoire.

Compte tenu de ces éléments, à la demande des associations (et des élus du territoire) qui ont exprimé un besoin de coordination, de lisibilité et de complémentarité de leurs actions, je travaille à la mise en place d'une expérimentation que nous pourrions mener avec l'appui de Familles Rurales et qui pourrait conduire, à terme, à la création d'une maison des associations.

Concrètement, nous pensons à la DCSTEP que Familles Rurales pourrait nous apporter à la fois son expérience, son expertise – notamment en matière de développement local – mais aussi sa neutralité, sa capacité d'écoute ainsi qu'une ouverture et de nouveaux liens sur l'extérieur, qui ne sont pas assez nombreux aujourd'hui sur l'archipel.



ELODIE ZEGMOUT,
Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse,
déléguée à la vie associative.
Direction de la Cohésion Sociale, du Travail, de l'Emploi et de la Population.

Ressources humaines : faire vivre les valeurs de Familles Rurales au quotidien

En matière de ressources humaines, Familles Rurales est un Mouvement à forte identité, animé par des valeurs partagées par ses bénévoles et salariés.

Une nouvelle organisation de la fédération nationale au service du Mouvement

En octobre 2020, la fédération nationale s'est réorganisée dans le but de remplir sa mission de tête de réseau avec la meilleure efficacité possible et la capacité de mener de grands programmes nationaux.

Désormais, la fédération nationale comprend cinq services :

- Développement et vie associative : Vincent Clivio
- Communication et RSE/développement durable : Niki Vouzas
- Juridique et consommation : Nadia Ziane
- Administratif et financier : Nathalie Rousselot
- Dialogue social de branche et RH : Clotilde du Lac

Deux missions sont directement rattachées au directeur général, Guillaume Rodelet :

- Relations institutionnelles : Jean-Baptiste Baud
- Relations avec les collectivités et Europe : Eric Rossi

En délimitant plus clairement les responsabilités, cette nouvelle organisation vise à gagner en lisibilité tant pour le réseau que pour l'extérieur, elle vise

également à permettre au directeur de déléguer davantage et accroître ainsi la rapidité de réponse et d'innovation de la fédération nationale.

Une actualité toujours riche pour la branche professionnelle

L'agenda social 2020 de la branche professionnelle Familles Rurales, bien que quelque peu bousculé par la crise sanitaire, n'en n'a pas été moins dense. En effet, les partenaires sociaux – représentants employeurs et organisations syndicales représentatives sur le champ professionnel – se sont réunis sept fois en CPPNI (Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation) pour négocier autour des différents sujets prioritaires.

La sécurisation de la fin de la recommandation du régime santé a été l'un des chantiers prioritaires de la branche afin d'assurer le maintien sur une période de deux ans, des conditions négociées précédemment avec les assureurs : maintien des garanties, des tarifs, du degré élevé de solidarité... Ce travail mené par les partenaires contribue ainsi à préserver la mutualisation du régime en vue d'une prochaine recommandation qui entrera en vigueur en 2023 et à défendre un régime garantissant un haut niveau de protection pour des tarifs très compétitifs.

Les négociations autour de l'apprentissage ont également abouti à la conclusion d'un accord facilitant pour les employeurs l'embauche de salariés en contrats de professionnalisation, avec pour ambition d'accueillir beaucoup plus largement des jeunes en alternance au sein des structures du réseau.



« Le travail sur la question de la santé a été prioritaire et a contribué à défendre un régime garantissant un haut niveau de protection pour des tarifs très compétitifs. »

Michel Pillon, administrateur et représentant des employeurs



Les partenaires sociaux se sont également saisis de la formation professionnelle avec l'ambition de réécrire dans les prochains mois un accord visant à se conformer à la réforme de la formation professionnelle de 2018. Ils ont également la volonté d'instaurer une instance paritaire dédiée au sujet. L'OPCO de la branche Uniformation contribue à ces réflexions en produisant les données sociales propres à Familles Rurales en matière d'emploi et de formation recueillies dans le cadre d'un baromètre annuel.

Face à la crise sanitaire et ses conséquences, une aide financée par le fonds du haut degré de solidarité du régime santé a été décidée par les partenaires sociaux de la branche. Cette initiative inédite a ainsi permis aux adhérents du régime, non seulement de pouvoir bénéficier d'un chèque pour toute inscription prise par lui ou ses ayants droits à une activité sportive ou socioculturelle, mais aussi de soutenir le tissu associatif Familles Rurales avec une aide majorée lorsque l'inscription était prise auprès d'une association du réseau.

Le rapprochement des branches est resté un sujet de fond toute cette année, bien que ralenti par la gestion de la crise sanitaire, les représentants employeurs ont poursuivi le travail avec leurs homologues des branches partenaires. La dernière CPPNI de l'année a permis de remettre le sujet à l'ordre du jour, exposant aux partenaires sociaux les schémas de rapprochement envisagés. Ce sujet est d'ores et déjà à l'agenda social des négociations 2021. Dans ce chantier, les partenaires sociaux sont toujours animés par la volonté de préserver l'identité de Familles Rurales et une future place au sein des espaces de négociations futures pour poursuivre la représentation des salariés et des employeurs du réseau.

Support droit social et RH en 2020

Poursuivant ses ambitions, le service Dialogue Social/RH a maintenu plus que jamais un lien avec le réseau au cours de cette année bien particulière. Avec une production réglementaire extrêmement dense et soutenue tout au long de l'année, le service a apporté au fil de l'eau une veille juridique renforcée avec un décryptage des textes pour

pouvoir s'ajuster aux contraintes imposées par la crise sanitaire. Le défi pour tous les acteurs RH du réseau aura été de s'adapter pratiquement en temps réel à des situations inédites, pour sécuriser la situation avec l'activité partielle pour les salariés ne pouvant plus travailler du fait des réductions ou fermetures des activités, de déployer le télétravail pour les activités ayant pu être maintenues à distance. La reprise des activités aura également été un véritable défi pour les acteurs RH, avec le sujet de la sécurité sanitaire des salariés, des lieux de travail et de l'approvisionnement en équipements de protection individuelles.

Tout au long de cette période le service a instauré avec les plateformes de gestion Paye/RH des rencontres très régulières tant pour faire remonter et communiquer des informations utiles, que donner la possibilité aux spécialistes RH d'échanger entre pairs. Cette collaboration se poursuit et a vocation à se renforcer en 2021, répondant à un besoin de travail en petits groupes d'experts pour apporter des solutions propres au réseau.

Afin de renforcer l'équipe, le service accueille en cette fin d'année Amara Nait Amer, en qualité de responsable affaires sociales. Amara rejoint donc Clotilde du Lac pour animer le dialogue social de la branche, diversifier et développer les services d'accompagnement au réseau.

Formation

En 2020 les travaux en matière de structuration de la formation professionnelle au sein de Familles Rurales ont été poursuivis. Le principe de mobilisation pour renforcer l'intervention directe dans le développement des compétences de nos réseaux d'acteurs salariés et bénévoles et de développer ainsi notre rôle d'organisme de formation a été adopté.

Des objectifs communs ont été retenus :

- Partager la stratégie de développement
- Créer en entretenir les conditions d'une couverture territoriale équilibrée de l'offre de formation
- Rechercher des mutualisations
- Engager le processus d'évolution de l'organisation de la formation pour répondre aux exigences de la réforme de la formation professionnelle et aux enjeux de la concurrence et du développement.



Depuis septembre 2020 une mission nationale a été confiée à la fédération régionale des Pays de la Loire autour de la digitalisation de la formation, de l'outil de gestion, de la communication et de l'ingénierie qualité.

Un groupe de travail s'est réuni à différentes reprises, avec des directrices et directeurs de fédérations régionales en vue de la création d'une entité collective adaptée pour :

- Développer les capacités communes d'investissement
- Mettre en place une structuration commune
- Proposer une offre de services au réseau
- Accompagner les fédérations dans leur développement
- Clarifier et crédibiliser un positionnement commun Formation

Il s'agit de faire bénéficier l'ensemble des membres de la force d'une coopération nationale tout en préservant l'autonomie de chaque entité.

L'année 2020 et ses périodes de confinement ont aussi démontré que la digitalisation de la formation pouvait répondre à des besoins de liens et d'accompagnement à distance lorsque la formation en présentiel ne pouvait être organisée.

Mieux prendre en main la formation et nous organiser pour cela, nous ouvrir à d'autres publics et à d'autres territoires... c'est-ce qui motive l'essai d'une nouvelle forme de coopération au sein du réseau qui interviendra en 2021 : une façon de faire, de mettre en commun des moyens, de respecter chaque entité et gouvernance associative dans ses priorités et ses choix et mettre en commun ses compétences et ses activités au service du développement collectif.



FAMILLES RURALES ACTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Présent dans près de 10 000 communes en métropole et en Outre-mer, Familles Rurales est un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Qu'il s'agisse de permanences conso, d'activités, de services ou d'animations, Familles Rurales est, avec ses 2200 associations locales et 160 000 familles adhérentes, chaque jour aux côtés des familles pour inventer avec elles des solutions de proximité qui améliorent leur vie.

Compte tenu du contexte exceptionnel de 2020, la fédération nationale s'est mobilisée afin d'appuyer l'ensemble du réseau à l'œuvre et lui permettre de poursuivre, autant que possible, les activités et services sur le terrain, imaginer et déployer des solutions pour s'adapter à la situation.

PETITE ENFANCE



Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), garde d'enfants à domicile, Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)... Familles Rurales a diversifié son offre Petite enfance pour s'adapter aux besoins des familles en milieu rural et périurbain. Ainsi, plus de 5000 jeunes enfants sont pris en charge par le réseau, au sein de 260 structures réparties dans 62 départements. Avec toujours à cœur, le souci d'impliquer les familles dans les actions menées.

Un accueil de qualité pour les jeunes enfants

L'offre d'accueil de Familles Rurales à portée de clic

Le développement des outils informatiques a permis de structurer la remontée des informations du réseau. Avec le Web des Familles, les parents peuvent désormais trouver en un clic les possibilités d'accueil et de garde d'enfants près de chez eux.

Représentations nationales auprès des instances

En 2020, la fédération nationale a participé aux différents comités des instances partenariales de la

CNAF et aux groupes de concertation petite enfance de l'UNIOSS.

Soutenue par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) et la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), la fédération nationale poursuit ses actions pour développer une offre petite enfance de qualité dans les territoires ruraux.

Accompagnement du réseau

La fédération nationale propose un accompagnement aux fédérations sur des questions techniques qu'elles soient juridiques, de ressources humaines, relatives aux collectivités...

Outre cet appui au long cours, l'année 2020 a été marquée par plusieurs dossiers.

Animation des référents petite enfance

La communauté des référents petite enfance a été réunie cette année en distanciel grâce à la mise en place de rendez-vous réguliers avec les référents et la création d'une équipe Teams pour suivre régulièrement les évolutions réglementaires, pédagogiques et sanitaires. L'équipe est composée de 58 membres : chargés de mission en fédérations et directrices d'EAJE.

Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap

Pour encourager et accompagner les professionnels ainsi que les fédérations désireuses de développer un pôle ressources handicap (certaines fédérations le font déjà sur leur territoire), le Conseil d'Administration a validé fin 2019, une feuille de route nationale qui sera mise en œuvre sur les prochaines années. Lire page 68.

Accompagnement personnalisé des EAJE et LAEP

Familles Rurales a élaboré un outil de diagnostic pour accompagner les structures en fragilité, cibler les points forts et les axes d'amélioration. Il s'agit d'échanger sur les pratiques et de mutualiser des outils afin de renforcer les structures en matière de gestion et/ou d'organisation.

50 protocoles pour la gestion des établissements petite enfance ont été produits pour être mis à disposition du réseau dès janvier 2021.



ENFANCE



Avec plus de 2000 accueils de loisirs dans 65 départements, Familles Rurales est un acteur incontournable de l'accueil des enfants. La fédération nationale s'attache à accompagner les acteurs du réseau en leur fournissant appui et outils pour mener au mieux leur mission auprès des familles.

Accompagnement du réseau

Tout au long de l'année, la fédération nationale a apporté son **appui opérationnel au réseau** : accompagnement sur des questions techniques, de ressources humaines, de relations associations - collectivités, ou encore, réponses aux appels d'offres... Par ailleurs, la fédération nationale s'est à nouveau mobilisée sur la **diffusion et la réalisation d'outils**, de protocoles sanitaires, l'animation de la communauté des référents Enfance. En 2020, la fédération nationale a en outre mis en place des commissions ACM (accueil collectif de mineurs) en visioconférence pour **soutenir le réseau pendant la crise sanitaire**. Plus d'une dizaine de réunions en distanciel ont ainsi eu lieu. Enfin, une équipe Teams référents Enfance s'est mise en place avec 72 membres.

L'année a également été marquée par l'adaptation des journées de regroupement référents Enfance avec la mise en place en décembre de **deux ateliers**

de co-développement sur l'aménagement de l'espace animés par Louise Michaud. Ils ont réuni plus de 50 acteurs du Mouvement (chargés de mission, directeurs d'ACM...)

LES OUTILS RÉALISÉS EN 2020

- Note sur le dispositif 2S2C
- 10 commandements de l'animateur en post confinement
- Analyse des dispositifs vacances apprenantes
- Fiche activités possibles en ACM en période de crise COVID-19
- Parler du coronavirus avec les enfants
- Affiche COVID ACM - les gestes barrières

Proposer une offre éducative périscolaire de qualité

Afin de développer des loisirs éducatifs de qualité pour les enfants des territoires ruraux, Familles Rurales est attaché à la professionnalisation des acteurs. Pour cela, le Mouvement est soutenu par la Direction de la Jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA).

Projet éducatif Enfance

Construit avec les référents Enfance en lien avec les orientations du Mouvement 2020-2024, le projet éducatif Enfance a été adopté en Conseil d'Administration de la fédération nationale en décembre 2020. Il fera l'objet d'une publication au premier trimestre 2021 pour contribuer à l'accompagnement pédagogique des équipes et des projets d'accueil collectifs de mineurs.

Plan mercredi

Partenaire de la démarche Plan mercredi, lancée en 2018, Familles Rurales a poursuivi son engagement en 2020 en répondant à l'appel à projets de la

DJEPVA afin de mobiliser les fédérations et favoriser la mise en place de cette démarche qualité. Fin 2020, 5 fédérations sur 13 territoires (Indre, Haute Loire, Aveyron, Somme, Meurthe et Moselle) se sont engagées pour consolider les Plans mercredi qui ont été signés avec les pouvoirs publics et les collectivités. Cette action se poursuivra en 2021.

Colos apprenantes

Après plus de deux mois de confinement, le gouvernement a mis en place des dispositifs pour permettre aux enfants et aux jeunes de partir en vacances tout en disposant d'un renforcement scolaire. Familles Rurales a participé à ces différents dispositifs « vacances apprenantes » (prescription et financement de séjours labélisés pour l'ensemble des familles nous sollicitant et étant éligibles aux dispositifs).

453 enfants ont ainsi pu partir dans le cadre d'un séjour « colos apprenante » entre les périodes d'été (80%) et d'automne (20%) grâce à la convention nationale, pour une contribution financière de près de 116 000 €.



TÉMOIGNAGE

Dans le cadre du dispositif Colos apprenantes, la fédération nationale a passé une convention de partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. C'est dans ce contexte et pour jouer un rôle de facilitateur que la fédération départementale de l'Aveyron a été sollicitée par la fédération nationale pour gérer une plateforme nationale dédiée. Nous avons ainsi pris en charge les lourdeurs administratives souvent dissuasives, ainsi que le suivi financier : cela a permis de réduire au maximum les délais de versements aux organisateurs, évitant ainsi des avances de trésorerie trop importantes. En tant qu'interlocuteur unique, nous avons permis à de nombreux enfants de bénéficier de vacances riches en activités tant de loisirs qu'éducatives ! Malgré quelques petits retards à l'allumage, ce dispositif bien rodé aujourd'hui, s'il est reconduit en 2021, pourrait permettre d'augmenter encore le nombre de bénéficiaires, et ce, pour le plus grand bonheur d'enfants encore trop souvent privés de vacances pour des raisons financières. Faire réseau permet d'être plus réactif, plus efficace un but commun : le bien-être et le vivre-mieux des familles de tous nos territoires.

ANNE-MARIE BOISSONNADE, directrice de la fédération de l'Aveyron

JEUNESSE



Parce que la société doit offrir à tous les jeunes les conditions de leur épanouissement et de leur réussite, parce que les jeunes ruraux ne bénéficient pas de la même offre et des mêmes opportunités que les jeunes citadins, Familles Rurales a mis en place dès 2014 son projet national Jeunesse. Il est fondé sur trois piliers : changer de regard sur la jeunesse en lui donnant la parole et en valorisant ses actions, faire une vraie place aux jeunes en prenant en compte leurs besoins et aspirations, et enfin, stimuler leur envie d'agir en les accompagnant dans leurs projets et dans leur prise de responsabilité.

Des dispositifs au service de l'engagement des jeunes

Faire son premier pas dans la vie associative : les Bourses Jeunes Action !

En partenariat avec le Crédit Mutuel, les Bourses Jeunes Action ! ont été relancées pour la troisième année en 2020. Dotées de 2000€ chacune, ces bourses sont destinées à dynamiser la structuration de la branche jeunesse du Mouvement, qui constitue un premier pas vers la vie associative des jeunes. En 2020, 8 dossiers ont été déposés et auditionnés et 6 d'entre eux ont été exceptionnellement primés. La remise des prix aura lieu lors de la prochaine assemblée générale. Elle sera animée par les membres du Comité National Jeunes et se poursuivra par un temps d'échanges entre les lauréats.

Former les jeunes à la prise de responsabilité : master Class gouvernance et engagement

Familles Rurales poursuit la mise en place du programme MAGE (Master Class Gouvernance et Engagement) en lien avec l'Institut de l'Engagement et en partenariat avec la Croix Rouge, l'APF France Handicap et la Ligue de l'Enseignement. Ce programme a pour objectif de former les jeunes à la prise de responsabilité. En 2020, 11 jeunes ont intégré la MAGE dont 3 issus de Familles Rurales. Ils ont produit une parole collective en distanciel et le lien a été maintenu pendant les périodes de confinement. En 2021, la MAGE accueillera une nouvelle association : l'AFM Téléthon.

Familles Rurales s'engage dans le service national universel

Lancé par le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, le SNU a été expérimenté en 2019 dans 13 départements. Il est articulé autour d'un séjour de cohésion de 15 jours poursuivi de 15 jours de mission d'intérêt général au sein d'une structure que les jeunes auront choisie. Pour celles et ceux qui le souhaitent, un engagement de plusieurs mois est ensuite possible en Service Civique ou Service Volontaire Européen par exemple.

En 2020, Familles Rurales a poursuivi son engagement via une participation aux différents groupes de travail avec la mission nationale, en mobilisant le réseau afin que des missions d'intérêt général soient proposées, en créant un kit SNU Familles Rurales et en animant des séquences de travail avec les fédérations mobilisées sur le dispositif.

Place aux jeunes !

Service Civique

L'agrément national Service Civique permet à Familles Rurales d'accueillir des jeunes au sein du réseau. En 2020, près de 140 jeunes ont effectué une mission au sein du Mouvement, dans une association ou une fédération. Un grand nombre d'entre eux ont poursuivi leur mission à distance lors des confinements.

La fédération nationale a organisé une réunion d'accueil des volontaires en Service Civique au mois d'octobre.

2020, c'est aussi pour Familles Rurales l'occasion de se saisir de l'objectif gouvernemental de large augmentation du nombre de missions de Service Civique pour développer l'accueil de jeunes au sein du Mouvement. La fédération nationale a d'ailleurs souhaité valoriser les jeunes poursuivant leur mission en réalisant des témoignages vidéo, publiés sur le site et les comptes sociaux de Familles Rurales.

Membre du comité stratégique de l'Agence du Service Civique depuis décembre 2019, la fédération nationale a participé activement aux différentes réunions de l'instance organisées en 2020.

En 2021, la fédération nationale souhaite développer l'accueil de volontaires et offrir encore

plus largement aux jeunes une expérience d'engagement. Pour répondre à cette ambition, différentes actions, outils et supports seront mis en place.

Comité National Jeunes

Le soutien des projets et des initiatives de jeunes est au cœur du projet de Familles Rurales.

Les jeunes de Familles Rurales font vivre la branche jeunesse du Mouvement, composée de comités locaux, départementaux, régionaux et d'un Comité National Jeunes (CNJ). Ce dernier s'est impliqué sur plusieurs projets en 2020, notamment les Bourses Jeunes Action ! et sur le projet Port@il.

Le CNJ incite l'ensemble du Mouvement à créer des groupes jeunes et est l'ambassadeur des représentants de l'action jeunesse au sein du Mouvement. Il dispose d'une tribune dédiée dans le magazine *Vivre Mieux*.

Les 19 membres du CNJ 2020 sont issus des départements de la Vendée, de l'Aveyron, de la Manche, d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, des Pyrénées-Atlantiques, du Finistère, Moselle, Calvados.

Accompagner le réseau

Le regroupement des référents jeunesse s'est tenu les 17 et 18 septembre 2020 avec 9 participants. Il a permis d'aborder différents sujets – point de situation, actualités nationales – et de mener un atelier autour de la question « comment fédérer les jeunes sur un projet d'envergure, comment accompagner les associations locales pour mobiliser les jeunes autour des projets ? » Enfin, il a été question de la formation autour du médiateur numérique jeunesse animé par notre partenaire Bibliothèque Sans Frontières avec pour thèmes :

- Bien s'informer sur internet / les fake news
- Le cyber harcèlement : le repérer, en parler...
- Maîtriser ses données personnelles

Au fil de l'eau, la communauté des référents jeunesse a été animée à travers une équipe Teams dédiée composée de 57 membres. En moyenne, un message par semaine y est publié en lien avec l'actualité du secteur, des outils d'animations, des idées de partenariats...

BAFA/D



Fort de son expérience dans l'accueil de mineurs (séjours de vacances, accueils de loisirs, accueils périscolaires...), Familles Rurales dispense des formations BAFA et BAFD habilitées par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. En 2020, le Mouvement a formé près de 3000 stagiaires BAFA et BAFD ; un chiffre en baisse en raison de la crise sanitaire.

Refonte du site www.ma-formation.bafa.fr

En 2020, le site [ma-formation.bafa.fr](http://www.ma-formation.bafa.fr) a été rénové : les textes ont été révisés et le site a été mis en conformité avec la charte graphique. Il a été mis en ligne en septembre 2020.

Ce lancement a été accompagné d'une campagne de promotion Facebook qui a permis d'en assurer une bonne visibilité. Menée du 3 au 18 octobre 2020 puis en décembre auprès d'une cible de jeunes de 16 à 25 ans, cette opération répondait à plusieurs objectifs :

- faire connaître l'offre de formation BAFA Familles Rurales ;
- sensibiliser les jeunes aux métiers de l'animation ;
- générer du trafic sur le site BAFA.

La publication de trois posts sur le compte Facebook de la fédération nationale et la promotion de ces publications sur les réseaux Facebook-Instagram ont permis de toucher au total 451 321 personnes lors de cette campagne « Vis ta passion, fais de l'animation ! » Elle a généré 8840 clics d'utilisateurs Facebook qui ont visité le site [ma-formation-bafa.fr](http://www.ma-formation-bafa.fr)

Développer, animer et outiller le réseau

Le regroupement des coordinateurs BAFA/D a réuni en mars 14 participants, juste avant le premier confinement.

Parmi les sujets abordés :

- Des ateliers à partir des préoccupations du réseau autour de trois sujets :

- les stagiaires porteurs de handicap ;
- la pénurie de formateurs ;
- les stagiaires « borderline ».
- Information / réglementation
- Témoignage de la fédération de la Loire autour d'une expérimentation BAFD avec une dimension séjour de vacances renforcés
- Vers le renouvellement de l'habilitation nationale 2021- 2023
- Un cadre commun pour visiter les stages de formation
- Construction de la formation continue 2020 et plan de formation 2021 – 2023

L'animation du réseau à distance

Les conditions sanitaires ont conduit à une réorganisation de l'animation du réseau. Ainsi, à partir d'avril 2020, une équipe Teams Responsable BAFA/D s'est mise en place afin d'animer la communauté des coordinateurs. Aujourd'hui, l'équipe se compose de 72 membres. 2 messages par semaine y sont postés en moyenne.

L'animation de cette communauté s'est aussi matérialisée par la mise en place de commissions BAFA en visioconférence. Ainsi 6 rendez-vous ont eu lieu sur divers sujets (mise en place de qualification SB, outils BAFA, élaboration de la formation continue spécial Covid...).

LES OUTILS CRÉÉS EN 2020

- Livret d'approfondissement « Séjour de vacances »
- Livret d'approfondissement « Activités physique et sportive »
- Fiche visite de stage BAFA/D
- Révision des CGV
- Formation du formateur (diaporama, fiche animation/conduite pour une formation) - animer une formation BAFA en post-covid

Ces outils sont disponibles sur l'intranet ou l'équipe Teams Responsable BAFA/D.



PARENTALITÉ



L'accompagnement à la parentalité est un enjeu pour Familles Rurales. Chaque jour, nos associations locales et fédérations mettent en place et animent des projets pour et avec les parents. Au-delà de l'action de terrain, notre position de premier Mouvement familial nous engage dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques concernant la parentalité, avec le soutien de la Caisse Nationale des Allocations Familiales, de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) et de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole.

Une démarche partenariale renforcée

Dans ce contexte sanitaire inédit, la DGCS a mis en place un comité partenarial afin de diffuser les informations liées à la crise, recueillir les besoins et identifier les difficultés du terrain. Ces échanges réguliers, auxquels la fédération nationale a activement participé, ont permis d'accompagner le réseau et de travailler conjointement avec l'Association des Maires de France pour faciliter l'accès aux actions de soutien à la parentalité aux familles dans les territoires. Afin de renforcer l'accompagnement spécifique aux lieux d'accueil enfants parents (LAEP), la fédération nationale a intégré le réseau national des LAEP animé par l'association Le Furet. Ce dernier organise des

espaces de rencontres permettant aux divers acteurs de croiser leurs points de vue et recherches afin de mutualiser les problématiques et les pratiques, de produire des plaidoyers, des outils, des publications et événements qui contribuent à garder le cap de l'exigence qualitative dans un contexte de développement quantitatif.

Lutter contre les inégalités dès le plus jeune âge

La fédération nationale participe à la mise en œuvre de la politique nationale des 1000 premiers jours de l'enfant. Elle sensibilise ainsi le réseau au plan exceptionnel de formation Enfance=Egalité

(stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté). Elle accompagne le réseau dans le renforcement d'une offre de répit parental pour les parents de jeunes enfants (0-3 ans), en particulier via la création de LAEP. Enfin, elle participe à l'élaboration d'une application spécialement dédiée aux parents. Les enjeux de cette politique sont de garantir le bon développement de tous les enfants (santé, apprentissage et éducation...), de préserver la relation parents-enfants, quel que soit le contexte de vie, et de lutter contre les inégalités de destin dès le plus jeune âge. Cette politique nationale est en lien avec la stratégie nationale de soutien à la parentalité « Dessine-moi un parent » (2018-2022) et la stratégie de lutte et de prévention contre la pauvreté.

Évolutions des pratiques d'accompagnement à la parentalité

A la suite du premier confinement et de la fermeture des structures, les associations ont dû s'adapter et se réinventer afin de garder le contact avec les familles et de mettre en place des actions autour de la parentalité. Conséquence de cette adaptation : une transformation des pratiques a été identifiée, de même que de nouveaux besoins des familles notamment en termes de formation et d'accès aux outils numériques. Une réflexion a été menée avec des membres du réseau pour recenser et identifier les besoins, mutualiser, créer et partager de nouveaux outils.

Un réseau mobilisé, un accompagnement adapté

Afin d'accompagner au mieux les coordinateurs parentalité des fédérations départementales (qu'ils soient salariés ou bénévoles), un groupe référent a été créé en début d'année sur l'application Teams en lien avec l'animation de la vie sociale. Cet accompagnement a permis de diffuser les informations réglementaires et de mutualiser les actions mises en place dans les territoires.

Le regroupement annuel s'est déroulé en distanciel. Il a rassemblé une dizaine de fédérations et a permis d'alimenter les travaux engagés dans le cadre des LAEP et des actions de soutien à la parentalité (1000 premiers jours, évolutions des pratiques).

Lutter contre les stéréotypes et les discriminations

Dans le cadre de l'engagement de Familles Rurales pour l'égalité entre les femmes et les hommes et de la volonté du gouvernement de lutter contre les stéréotypes de genre, la fédération nationale a signé la charte d'engagements volontaires pour une représentation mixte des jouets. Elle s'engage aux côtés des acteurs publics, des fabricants et distributeurs de jouets, des associations et du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel à lutter contre les discriminations, à soutenir les campagnes de sensibilisation sur les réseaux sociaux, à organiser des formations et/ou des actions de sensibilisation à destination des professionnels du réseau et des familles.



CONSOMMATION



Familles Rurales est un acteur incontournable de la défense des consommateurs, de l'insertion sociale par le microcrédit et de l'éducation budgétaire. La fédération nationale s'attache à consolider le maillage de plus d'une centaine de points d'accueil de proximité et à renforcer l'action du réseau. Elle apporte pour cela son appui aux structures locales.

Renforcement des permanences consommation

La fédération nationale s'attache à pérenniser, développer et accompagner le réseau des permanences-consommation. En 2020, 8 permanences ont ainsi été créées sur le territoire, dans 7 départements différents, dont La Réunion. 52 départements disposent ainsi d'une permanence au moins.

Les permanences-consommation fournissent information, conseils au grand public et prennent en charge le traitement des litiges des adhérents.

Un appui juridique pour le traitement des litiges

La fédération nationale accompagne les chargés de permanences et leur propose des formations : en

2020, pour la fédération du Var en présentiel et pour l'association d'Antony (92), à distance.

Les chargés de permanences bénéficient en outre de l'expertise de la fédération nationale : préconisations d'interventions, argumentation, rédaction de courriers. Le nombre des appuis juridiques fournis a été de 145 en 2020 (133 en 2019). Les thèmes sont divers : banque, budget, loisirs, tourisme, mais aussi logement.

Microcrédit

Familles Rurales est « réseau accompagnant » sur le microcrédit personnel (MCP). Ce financement est destiné à des personnes qui ne peuvent accéder au crédit « classique », du fait de revenus irréguliers ou limités. Il finance les projets d'insertion, principalement en vue de l'accès ou du retour à

l'emploi salarié. Le plus souvent, les projets portent sur la mobilité : remplacement ou réparation d'un véhicule d'occasion, permis de conduire...

Un dispositif consolidé dans le réseau, d'année en année

Chaque demandeur de microcrédit bénéficie d'un accompagnement individualisé assuré par Familles Rurales : examen du projet, analyse budgétaire, présentation de la demande de prêt à la banque et suivi au long du remboursement.

La pertinence de ce dispositif est toujours confirmée. En 2020, 9 fédérations ont été engagées dans le microcrédit. Elles agissent dans le cadre de conventions avec les Caisses des Dépôts et Consignations (CDC) régionales et avec des banques partenaires. Leur action est reconnue par les acteurs locaux.

Animation et professionnalisation du réseau

La fédération nationale a organisé le regroupement national annuel le 24 septembre 2020, avec la participation de la Caisse des dépôts et celle de BNP-P-PF. 9 participants du réseau y étaient présents dont 4 représentants de fédérations intéressées de s'engager dans cette action.

L'appui juridique et technique s'est poursuivi à distance. Il a donné lieu à :

- **La diversification des partenaires bancaires**

Alors que ce sont les banques partenaires qui réalisent les microcrédits et constatant leur implication de plus en plus limitée en termes de nombre de prêts accordés, la fédération nationale incite les structures du réseau à se tourner vers de nouveaux prêteurs. Elle a ainsi pris contact avec BNP-P-PF, qui est devenu en 2020 un nouveau partenaire pour plusieurs fédérations du réseau.

- **La promotion du dispositif microcrédit dans les départements non couverts**

La fédération nationale a contacté les Caisses des dépôts régionales, principales partenaires potentielles, afin d'examiner les opportunités d'implication pour les fédérations déjà engagées dans l'insertion sociale et la consommation. Cela a conduit à la candidature de la fédération du Tarn en juillet 2020, pour devenir plateforme départementale. Quant à celle de Gironde, elle a pris contact avec la Caisse des dépôts régionale en vue d'un partenariat. Enfin, la fédération des Pays de Loire examine les possibilités de relancer l'action microcrédit qui existait précédemment dans la Sarthe.

LES « POINTS CONSEIL BUDGET »

Les Points Conseil Budget (PCB) ont pour objet de prévenir les difficultés financières par un accompagnement individualisé, et d'orienter vers les aides publiques. Après une expérimentation en 2019, les Pouvoirs publics ont lancé en 2020 un nouvel appel à candidatures, pour l'ensemble du territoire. Sur la base de l'expérience acquise par le Mouvement et de son maillage territorial, la fédération nationale a valorisé cette implication auprès du réseau et accompagné les structures dans l'élaboration de leur candidature. Des candidatures ont été présentées dans la quasi-totalité des régions, donnant lieu à la labellisation de 11 points d'accueil supplémentaires dans les régions : Hauts de France, Grand Est, Bretagne, Auvergne-Rhône Alpes, Nouvelle Aquitaine, Occitanie et Provence-Côte d'Azur (14 PCB au total). Rappelons qu'un forfait financier de 15 000 € par an est attribué à chaque structure labellisée, dans le cadre d'une convention pluriannuelle de 3 ans. Il s'agit d'une implication très complémentaire aux actions consommation et microcrédit de Familles Rurales et génératrice de financements.

LOISIRS ET CULTURE



Rendre les villages et les campagnes attractifs pour tous, offrir une vie culturelle riche, des activités sportives variées, valoriser le patrimoine et les traditions... depuis près de 80 ans, Familles Rurales offre à tous les publics – des tout-petits aux plus âgés – la possibilité de créer, s'exprimer, se divertir ou encore pratiquer une activité sportive près de chez eux. Cette année 2020 a été marquée par la pandémie qui a mis à mal cette dynamique au sein des territoires.

Un accompagnement renforcé

Les activités liées à la culture et aux loisirs ont subi de plein fouet les conséquences de la crise sanitaire. Dans ce contexte inédit, il s'est agi d'accompagner les référents culture des fédérations départementales, notamment avec la production de notes précisant le cadre réglementaire et des préconisations quant à la mise en place des protocoles et des activités.

Des réponses personnalisées aux interrogations du réseau suscitées par ce contexte ont été apportées tout au long de l'année, l'utilisation de Teams a facilité les remontées des besoins et les transmissions des informations nationales et de nos partenaires (Sacem, Sacd, ministère des Sports).

Un groupe de travail national resté actif

Deux rencontres nationales ont eu lieu en visioconférence réunissant administrateurs, salariés et bénévoles de fédérations régionales et départementales. L'objectif ? Permettre l'échange et la mutualisation d'expériences et de pratiques pour l'organisation d'activités culturelles dans le contexte la pandémie. Trois actions ont pu être réalisées afin de soutenir les associations et faire de la culture un vecteur de lien social :

- **Imparato, un nouveau partenariat culturel pour les ateliers théâtre !**

Familles Rurales a noué un partenariat avec Imparato, une application qui permet à une troupe de théâtre de pouvoir continuer à travailler malgré

l'absence de cours en présentiel. Imparato remplace en effet un partenaire en donnant automatiquement la réplique lors de l'apprentissage d'un rôle. Cela permet aux comédiens confinés de continuer à répéter en attendant que les ateliers reprennent. Grâce à ce partenariat, chaque association locale Familles Rurales dotée d'une activité théâtre peut mettre à disposition cet outil pour tous ses élèves.

- **Un parcours photographique national**

La fédération nationale a choisi de proposer un concours photo en fin d'année 2020. Le thème « Mon territoire à moi, c'est quoi ? » a permis de mettre en valeur la richesse de ce qui nous entoure. Autant de photos, autant d'émotions à partager : chaque contribution photographique est venue alimenter un parcours photo, sorte de lien qui a réuni les photographes et les visiteurs sur un compte Instagram dédié @parcoursphotofamillesrurales. Plus de 200 participations ont été enregistrées, et un concours récompensera les lauréats en 2021.

- **Créer ses propres vidéos !**

Afin de palier l'arrêt des activités sportives et culturelles en présentiel durant le confinement et dans l'objectif de garder un lien avec les familles adh-

rentes, les associations locales ont souhaité créer des cours via Internet. C'est pourquoi la fédération nationale, avec les chargées de mission des fédérations Loire-Atlantique, Sarthe et Vendée, ont accompagné les associations locales dans la création et dans la mise en ligne de leurs vidéos.

A terme, une fiche outil sera disponible pour détailler la démarche d'une création de vidéo et permettre à chaque association de se créer ses propres films. Lire le témoignage d'Eloïse Subileau ci-dessous.

Opération Partir en Lire !

Dans le contexte de crise sanitaire, le Centre national du livre (CNL) partenaire de Familles Rurales, en concertation avec le ministère de la Culture, a redéfini l'édition 2020 de Partir en Livre, la grande fête du livre pour la jeunesse, prévue du 8 au 19 juillet. Tout en annulant les événements programmés dans le cadre de cet événement, le CNL a proposé à tous les Français une offre numérique consacrée au livre jeunesse. Pour faire lire les enfants, le CNL a saisi l'opportunité de cette programmation spéciale pour lancer une opération ambitieuse de distribution de Chèques lire aux familles via ses partenaires dont Familles Rurales, dans les départements de l'Aveyron, Cantal, Doubs, Haute-Vienne, Ille-et-Vilaine et Manche.



TÉMOIGNAGE

Pendant le confinement, les associations Familles Rurales en Pays de Loire souhaitaient garder le lien avec leurs adhérents et pour cela, proposer des cours en ligne, en mettant à disposition des vidéos de cours de danse, pilates, yoga... La fédération nationale nous a alors proposé de porter et accompagner un projet de mise en place de vidéos pour l'ensemble du Mouvement. En tant que fédérations, c'est notre rôle de proposer des outils qui puissent servir au plus grand nombre dans le réseau. Nous travaillons avec la fédération de Vendée, et le Mouvement FR de la Sarthe et de Loire Atlantique, à la création d'une fiche outil destinée aux associations qui souhaitent créer et monter leurs vidéos. Quel logiciel utiliser, quelle astuce pour faciliter le montage ? Comment optimiser la visibilité par les internautes ? Notre objectif est de proposer un accompagnement très concret et de montrer que l'on peut faire, facilement, ce type de contenus. Nous voulons ainsi inciter les associations à réaliser leurs propres vidéos en matière d'activités culturelles, de loisirs, mais aussi plus largement, pour se faire connaître et valoriser leurs actions. Grâce au financement de la fédération nationale, nous sommes accompagnés dans cette démarche par un professionnel de la vidéo.

ELOÏSE SUBILEAU, Chargée de missions en Loire-Atlantique au sein de la fédération régionale Familles Rurales des Pays de la Loire

LES STRUCTURES DE PROXIMITÉ Relais Familles, Espaces de Vie Sociale...



Accueillir, informer et agir sont les maîtres-mots des structures de proximité de Familles Rurales. Les Relais Familles et les Espaces de Vie Sociale (EVS), en particulier, accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives, mènent des actions d'accompagnement à la parentalité, informent sur des sujets variés tels que la santé ou la consommation, organisent des services d'entraide, animent des ateliers récréatifs et culturels ... finalement, ce sont de véritables lieux de vie, qui répondent au besoin d'information, d'écoute et de vie sociale et culturelle des familles.

Développer les partenariats et la création de nouveaux espaces

La fédération nationale participe aux travaux menés par la Caisse nationale des allocations familiales dans le cadre de l'animation de la vie sociale. Il s'agit de favoriser la création de nouveaux EVS et de permettre le soutien aux structures en difficulté, notamment face à la crise sanitaire. En 2020, un groupe partenarial coordonné par la CNAF regroupant les organismes sociaux, les ministères et l'ensemble des têtes de réseaux œuvrant dans le domaine s'est constitué dans cette perspective.

La fédération nationale a également mené une

enquête sur les relations partenariales entre les CAF/MSA et notre réseau fédéral. En outre, un recueil de données et de préconisations a été réalisé afin de faciliter et développer les échanges et actions dans les territoires.

En termes d'accompagnement de la fédération nationale au réseau, il a principalement concerné les demandes et renouvellements d'agrèments d'EVS qui, malgré le contexte, ont pu être faits.

Un réseau mobilisé

Dans le contexte de la pandémie, la fédération nationale a continué à mobiliser et rassembler les coordinateurs salariés des fédérations départementales grâce aux outils numériques.

Un groupe référent a été créé en début d'année sur l'application Teams afin de communiquer les informations nécessaires à la gestion de la crise et de mutualiser les protocoles et actions mises en place dans les territoires. Il réunit 75 membres de différentes fédérations régionales et départementales.

Le regroupement annuel s'est déroulé en distanciel. Il a réuni une quinzaine de fédérations et a permis aux membres de monter en compétences et de partager leurs expériences dans le cadre du diagnostic de territoire et de la mesure d'impact.

CHIFFRES CLÉS

105 Espaces de Vie Sociale
76 Relais Familles
22 Maisons de Services au Public
8 Centres Sociaux
71 Points de médiation numérique
24 Tiers-Lieux

Mesurer l'impact social

Mesurer l'impact social d'une structure, c'est prendre du recul et s'assurer de répondre aux nouveaux besoins et aux évolutions sociétales. C'est aussi permettre de dialoguer efficacement avec les parties prenantes du territoire et pouvoir démontrer sa valeur ajoutée. Cette expérimentation lancée en 2019 pour doter nos EVS d'un guide méthodologique afin qu'ils puissent, de manière autonome, mesurer leur impact social sur leur territoire a dû s'adapter au contexte sanitaire particulier. Cela a conduit à un décalage important du calendrier, dans un souci de permettre aux EVS de se concentrer sur la continuité de leurs missions pendant tout le printemps 2020.

De même, les regroupements régionaux initialement prévus au cœur de la production collective ont dû être annulés, et ont cédé la place à des modalités d'échange et de production à distance. Des visites de terrain ont néanmoins pu avoir lieu en début d'année afin d'observer les

activités et de conduire des entretiens avec des bénévoles et des salariés. De manière transverse, la méthodologie s'appuie sur l'expertise de terrain des EVS et leur vécu quotidien ; elle les mobilise à chaque étape dans une logique de construction et de validation du travail mené.

En 2020, les hypothèses d'impacts ont été formulées et validées par les parties prenantes. Les travaux préparatoires à la construction des indicateurs et outils d'évaluation ont été réalisés. Ces nouvelles modalités de travail ont permis d'intégrer trois nouvelles fédérations : le Cantal, le Finistère et le Tarn, en complément des fédérations de Corrèze, Loire et Meurthe-Moselle déjà engagées. Ainsi, 25 EVS volontaires sont désormais impliqués dans la démarche afin de produire un guide méthodologique pour l'automne 2021.

Ce projet est soutenu par la CNAF et construit en lien avec les travaux menés ensemble dans le champ de l'animation de la vie sociale.



PRÉVENTION



Vieillesse de la population, éloignement des services... le milieu rural se caractérise par des facteurs de risques particuliers, notamment autour de l'isolement des personnes âgées et des accidents de la route. Retour sur les actions menées en 2020, et perspectives pour 2021.

Lutter contre l'isolement

Depuis de nombreuses années, Familles Rurales développe des actions de lutte contre l'isolement des personnes âgées et favorise l'essai de projets.

Mission nationale Un Jour Part'agé

En cette période singulière, le Mouvement Familles Rurales a eu à cœur de conforter de nombreux projets, qu'ils soient nouveaux ou historiques. A cet

effet, une mission nationale a été confiée à la fédération départementale du Maine et Loire visant à conduire un état des lieux de l'action « Un Jour Part'agé » et de son déploiement au sein du Mouvement. Un guide méthodologique est désormais disponible sur l'intranet afin de soutenir l'essai de l'action auprès des fédérations et des associations.

Mobilité solidaire

La fédération nationale a accompagné en 2020 le partage d'expériences et d'outils des services

mobilité solidaire du Mouvement. Un travail d'actualisation du livret dédié à cette activité a été initié et sera terminé en 2021. Familles Rurales a également participé aux assises nationales de la mobilité.

Améliorer la qualité de vie des personnes âgées en partenariat avec la Fondation JM.Bruneau

Le soutien à initiatives en faveur de l'amélioration de la qualité de vie soutenu par la Fondation JM.Bruneau a été reconduit pour la deuxième année avec une enveloppe de 100 000 euros. 16 projets portés par des fédérations ou associations ont obtenu une subvention. Les actions solidaires mises en place dans le cadre de la crise sanitaire à destination des personnes âgées mais plus largement des familles ont également pu être proposées dans le cadre de ce soutien à initiatives.

Les actions soutenues sont de natures variées : numérique, aidants, mobilité, action intergénérationnelle, lutte contre l'isolement social...

Sécurité routière : un enjeu de santé publique

Pour répondre à l'enjeu majeur de santé publique que constitue la sécurité routière, Familles Rurales décline depuis de nombreuses années des actions et des outils en faveur de la sécurité routière en direction des plus jeunes comme des aînés.

Distribution d'une mallette pédagogique sécurité routière

La fédération nationale a adressé aux associations et fédérations intéressées la mallette pédagogique sécurité routière, développée en 2019, à destination des structures accueillant des jeunes et des enfants.

Module e-learning sécurité routière

La fédération nationale a travaillé au développement d'un module e-learning sécurité routière à destination des salariés et bénévoles du réseau Familles Rurales. Il sera déployé en 2021 conjointement à la mise en place de la plateforme de digitalisation du réseau.



MAINTIEN À DOMICILE



Familles Rurales accompagne les familles dans tous les âges de la vie avec une attention particulière aux plus fragiles. Parce qu'ils vieillissent, parce qu'ils sont malades ou en situation de handicap, notre Mouvement leur apporte les services adaptés, à domicile.

Le secteur de l'aide à domicile a été fortement mobilisé dès le début de la crise sanitaire. Pour maintenir leur activité, les professionnels ont dû adapter leurs pratiques. Dans l'urgence, ils ont mis en place des mesures de prévention et de protection pour préserver leur santé, leur sécurité et celles des bénéficiaires.

La fédération nationale a quant à elle alerté les ministères concernés sur les difficultés rencontrées par les services, sur la distribution des équipements de protection et sur la nécessité de soutenir et de valoriser les professionnels de l'aide à domicile.

Convention de partenariat entre Familles Rurales et la CNSA

Après un important travail de recensement des besoins auprès des gestionnaires effectué en 2018 et un démarrage des actions en juillet 2019, l'année 2020 est marquée par une montée en charge de la mise en œuvre des actions.

Le programme comprend trois axes :

- modernisation du secteur de l'aide à domicile : systèmes d'information, de pilotage et de télégestion mobile ;

- professionnalisation du secteur de l'aide à domicile : accompagnement des encadrants ;
- pilotage de la convention.

En 2020, les fédérations départementales et associations d'aide et d'accompagnement à domicile ont chacune mis en œuvre une ou plusieurs de ces actions de modernisation :

- déploiement de la télégestion mobile ou renouvellement du parc des terminaux de télégestion mobile ;
- déploiement d'Ewalia, outil de pilotage budgétaire et d'activité ;
- échange autour de la pratique professionnelle des services à domicile ;
- réflexion et échanges autour de l'actualité et de la gestion des services ;

- accompagnement individualisé et personnalisé en faveur de la modernisation/structuration du service.

Convention de partenariat entre UNIFORMATION et la CNSA

UNIFORMATION est désormais l'OPCO pour les activités aide, accompagnement, soins et services à domicile menées par Familles Rurales.

Les gestionnaires de services d'aide et d'accompagnement à domicile ont pu dès lors bénéficier en 2020 du soutien de la CNSA qui s'engage pour la professionnalisation des personnels des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) à travers une convention avec UNIFORMATION.

TÉMOIGNAGE

« Il y a un avant et un après 17 mars. A cette date, nous avons dû nous réorganiser complètement. Trancher entre ce qui était indispensable et le reste. Notre priorité a donc été de nous mobiliser pour continuer de prendre soin des plus vulnérables avec l'aide à domicile. Sur notre territoire, qui couvre plus de 350 communes et dessert 750 usagers – des personnes âgées pour la plupart – nous employons 85 salariés. Dès le 18 mars, nous nous sommes mis en ordre de bataille à tous les échelons : les aides à domicile ont tout de suite été impliquées, avec un fort sentiment de responsabilité, la conviction qu'on avait besoin d'elles. En termes de management, il a fallu faire face aux exigences réglementaires particulièrement mouvantes. Pour cela nous avons reçu l'appui de la fédération nationale qui a compilé les informations au fur et à mesure que les textes tombaient. Nous avons aussi bénéficié d'un support au niveau RH car nous étions très concernés dans ce domaine (activité partielle, recrutement...) Il nous a bien sûr fallu assurer la sécurité des employés et des usagers, en fournissant le matériel de protection, écrire les consignes pour que les protocoles soient respectés. Et aller sur place pour aller à la rencontre des équipes, leur livrer le matériel, leur montrer comment l'utiliser, mais aussi conserver un lien humain, puisque les réunions d'équipe n'étaient plus possibles. Dans le secteur de l'aide à domicile, structurellement touché par un problème de recrutement, nous avons fait face à des problématiques de manque de personnels, avec des arrêts maladies liés à la Covid, des salariés coincés à la maison en raison des écoles fermées... Compte tenu de la situation, je considère que l'on s'en est plutôt bien sorti, mais la crise s'inscrivant dans un temps long, nous devons continuer de nous adapter et mobiliser des équipes fatiguées. »

CLAIRE BRESCIANI, Directrice Familles Rurales de Moselle

HANDICAP



Parce que le réseau Familles Rurales accueille des enfants et des jeunes en situation de handicap au sein de ses structures – crèche, accueil de loisirs, lieux d'accueil parent enfant, relais jeunes... – le Mouvement s'attache à ce que le principe d'accessibilité aux structures et services soit une réalité pour les familles, notamment en encourageant le développement de Pôles Ressources Handicap.

Transversale à différentes actions et structures portées par le Mouvement, la question de l'inclusion des enfants en situation de handicap est devenue un enjeu prioritaire pour Familles Rurales. Aussi, une feuille de route a été élaborée en 2019 pour donner au Mouvement les moyens de ses ambitions.

Accompagner les familles et les professionnels

Pour favoriser l'accès effectif et la pleine participation des enfants en situation de handicap dans les structures Familles Rurales, il convient de préparer leur accueil et donc, d'accompagner les professionnels. C'est pourquoi, la fédération nationale a décidé de se saisir de cet enjeu pour

encourager une dynamique naissante au sein du réseau, et lui donner de l'ampleur.

Plaidoyer, mise en réseau, appui opérationnel et technique, développement d'une offre de formation et communication sont ainsi inscrits dans la feuille de route pour faire de Familles Rurales un réseau véritablement inclusif pour les enfants et jeunes porteurs d'un handicap.

Multiplier les échanges

Familles Rurales compte déjà 5 Pôles d'appui et de ressource (PRH) dans les départements de l'Aveyron, des Ardennes, du Finistère, du Morbihan et de l'Ille et Vilaine. Au sein de ces structures existent un savoir-

faire, une expérience – la plus ancienne, en Aveyron, a 10 ans – mais aussi un souhait d'être mis en lien. Certains membres du Mouvement sont également en questionnement sur la possibilité de se lancer dans la création d'un PRH.

C'est pourquoi la fédération nationale a initié en 2020 un important travail d'animation du réseau en organisant des temps d'échanges et de mutualisation d'outils à destination des référents des pôles ressources handicap.

Forte de leur expérience et de leur expertise, la fédération nationale a également proposé aux professionnels de l'enfance et la petite enfance un temps de travail et d'échanges visant à présenter la feuille de route, les orientations de la CNAF mais aussi le fonctionnement et les missions d'un pôle ressource handicap ainsi que des outils tels que des malles pédagogiques handicap.

Faire réseau

Pour favoriser le partage d'informations et de ressources, un espace commun a été créé sur l'intranet. En outre et malgré la crise sanitaire, la fédération nationale a continué à conduire de

nouveaux temps d'échanges avec les référents en visioconférence. Il a été question de l'accompagnement des enfants en situation de handicap pendant les périodes de confinement, de la rentrée et l'accueil des enfants, et d'échanges sur les projets solidaires mis en œuvre.

De nombreux temps de travail ont également été dédiés à la préparation des webinaires et d'un séminaire national prévu en 2021.

LES PÔLES D'APPUI ET DE RESSOURCES HANDICAP

De nombreuses initiatives sont expérimentées partout en France, soutenues par la CNAF. S'ils ont parfois des appellations différentes, les Pôles Ressources Handicap ont en commun d'agir tant auprès des familles que des professionnels : ils accompagnent les familles d'enfants en situation de handicap, notamment dans la recherche d'un mode de garde dans une structure « ordinaire » et soutiennent les équipes dans l'accueil de ces enfants.



VIVRE MIEUX

Être aux côtés des familles au quotidien, c'est aussi leur donner matière à se questionner, leur proposer des regards éclairés sur les sujets qui les concernent, leur proposer de prendre part au débat sur les questions de société... Chaque trimestre, la revue *Vivre Mieux- le Mag' des familles* est adressée aux familles adhérentes et s'attache à ouvrir de nouvelles perspectives pour les ruralités de demain. Le magazine revisite des sujets d'actualité à travers un dossier thématique, en donnant la parole à des experts, familles et acteurs de terrain pour informer, croiser les regards, les initiatives et ouvrir de nouvelles pistes d'action individuelles et collectives.



Prophétique, le premier numéro de 2020 ?

En janvier 2020, il était question de l'effondrement de notre vieux monde. Yves Cochet, ancien ministre de l'Environnement et Gaël Giraux, célèbre économiste, ancien directeur exécutif de l'Agence Française de Développement, y apportaient leurs visions respectives, profondément pessimiste pour le premier, plus mesurée pour le second. Face à ce constat malgré tout alarmiste, Méven, jeune rédacteur en chef, membre du Comité National Jeune clamait « Cette perspective d'effondrement est effrayante, mais elle nous donne plus que jamais envie d'agir ! »

Apprendre hors-les murs, un numéro tombé à point nommé !

« Nous avons choisi le sujet juste avant que n'éclate la crise du coronavirus, sans savoir que des milliers d'élèves allaient être renvoyés chez eux (...) Cette crise a sans doute permis à beaucoup, parents et professeurs notamment, de réaliser que la révolution de « l'apprentissage autrement » était déjà en marche » écrivait Dominique Marmier dans son édito de ce second numéro de 2020.



Le rural, nouvel eldorado de l'entrepreneuriat ?

De nombreux citadins ont quitté la ville pour un confinement forcé dans une résidence secondaire ou familiale, y ont finalement pris goût, et franchiront peut-être le pas de s'installer définitivement à la campagne pour y travailler ou pour y implanter leur entreprise. Dans ce numéro, il est question des nombreuses opportunités offertes pour les entrepreneurs en milieu rural, preuve à l'appui avec des exemples d'entreprises ultra-dynamiques qui ont choisi de s'implanter à l'écart des grandes villes !

Consommer autrement ? C'est possible !

Le confinement a amené de nombreuses familles à s'interroger sur leur façon de consommer. Faut-il consommer mieux ? Moins ? Différemment ? Ce numéro aide chacun à réfléchir et trouver des pistes de réponse pour une consommation plus raisonnée et responsable.



Retrouvez les pdf des revues sur le site www.webdesfamilles.fr, rubrique Place à l'action.



TÉMOIGNAGE

« En tant que Mouvement d'éducation populaire Familles Rurales s'est toujours attaché à ouvrir le débat et nourrir les échanges avec les familles et entre les familles. A l'heure des réseaux sociaux et de l'information en continu, il nous semble primordial de proposer aux familles, des idées, des points de vue variés et éclairés et de donner à voir des projets de terrain pour susciter le débat et l'action. C'est notre ambition avec le magazine *Vivre mieux* qui sera, à compter de 2021, adressé à chaque famille adhérente. »

HÉLÈNE CARNET, Vice-Présidente du conseil d'administration



L'ORGANISATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉ NATIONAL JEUNES*

Président

Dominique Marmier

Vice-président(e)s

Hélène Carnet
Chantal Jannet
Michel Pillon

Trésorière

Guylaine Brohan

Secrétaire

Florence Duviollard

Membres du Bureau

Sylvain Brelot
Rita Ciccarella-Vanderbeke
Martine Duriez
François Lebègue

Administrateur(trice)s

Alain Ballay
Francis Beltran
Marie-Hélène Combes
Liliane Cordioux
Jean Coupiac
Franck Delavaud
Jean Dussert
Anne Gbiorczyk
Nathalie Jourdan
Chantal Lagière
Cécile Lefranc
Christèle Leroy
Dominique Majères
Patricia Malgras
Yves Méteil
Stéphanie Motté
Isabelle Ruchat
Marie-Louise Sivatte
Patrick Valat

Les commissions

- Valorisation de l'engagement bénévole et salarié
- Pérennité économique du Mouvement
- Stratégie Consommation
- Comité National Jeunesse
- Représentation employeur au sein de la Commission Paritaire Nationale
- Référents de territoire

Comité National Jeunes (CNJ)

Meven Bauche
Damien Barbier
Solenn Cavarec
Marie Danel
Cassandra Dupont
Alison Gagnion
Damien Ham
Rowan Jean
Nathanaële Laurent
Ruben Larralde
Mathéo Louvet
Amélie Martin
Guillaume Perros
Hugo Queval
Romy Salmon
Nina Sainte Livrade
Joana Uhart

Personnes qualifiées :

Marina Mirault
Laura Renaud

Administrateur national :

Franck Delavaud

* au 31 décembre 2020

ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE*

Directeur général

Guillaume Rodelet

Europe et territoires

Eric Rossi

Relations institutionnelles et Secrétariat général RURAL MOUV

Jean-Baptiste Baud

Service Développement et Vie associative

Directeur de service : Vincent Clivio

- Thomas Bureau
- Dorothée Cognez
- Amandine Descamps
- Thomas Leleu
- Martine Raveau
- Aurore Saada

Service Juridique et Consommation

Directrice de service : Nadia Ziane

- Anne Legentil
- Isabelle Loubens

Service Communication et RSE/Développement Durable

Directrice de service : Niki Vouzas

- Françoise Barbier
- Sandrine Dutheil
- Marina Julienne (Vivre Mieux)

Service Dialogue social de branche et RH

Responsable de service : Clotilde du Lac

- Amara Nait Amer

Service Administratif et Financier

Directrice de service : Nathalie Rousselot

- Gregory Barbay
- Isabel Guinjoan
- Fatima Madjiri
- Amandine Neveu
- Sarah Leroux
- Murièle Vocale

* au 31 décembre 2020

AGRÉMENTS ET PARTENARIATS

Agréments

- Agrément représentation et défense des consommateurs et Reconnaissance spécifique
- Agrément des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public
- Agrément éducation populaire et jeunesse
- Agrément des usagers de la santé
- Agrément service civique
- Habilitation nationale BAFA-BAFD
- Immatriculation tourisme

Partenaires

Partenaires publics

- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)
- Banque de France (BDF)
- Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA)
- Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF)
- Caisse d'Allocations Familiales du Doubs (CAF 25)
- Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)
- Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)
- Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)
- Département de l'éducation et du développement artistique et culturel, ministère de la Culture
- Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA)
- Direction de la Sécurité Routière (DSR)
- Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO)
- Direction Générale de l'Outre-Mer (DGOM)
- Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)
- Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF)
- France Tiers-Lieux
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Réseau Rural Français (RRF) - Union européenne - Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)
- Mission Service National Universel (SNU)

Partenaires associatifs, mutualistes et coopératifs

- Agence pour la Recherche et l'Information en Fruits et Légumes (APRIFEL)
- Assemblée des Communautés de France (AdCF)
- Association des Maires de France (AMF)
- Association des Maires Ruraux de France (AMRF)
- Association Française des Aidants
- Association nationale Nouvelles ruralités
- Coopérative des Tiers-Lieux
- Crédit Mutuel
- Fédération festivals, Fêtes et Carnavals de France (FCF)
- Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (EPGV)
- Groupe Vv - Chorum
- Institut de l'Engagement
- Croix Rouge française
- La Ruche
- Maison Internationale de la Jeunesse et des Etudiants (MIJE)
- Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC)
- Qualitel
- Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Sociale (RTES)
- Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD)
- Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM)
- Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)
- APF France Handicap
- Ligue de l'enseignement

Partenaires privés

- Crédit Agricole Technologies & Services
- Fédération Bancaire Française (FBF)
- Fondation AFNIC
- Fondation Bruneau
- Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement
- SmartMusicTour
- Prix Google Impact Challenge 2019

REPRÉSENTATIONS

Petite enfance, enfance et jeunesse et animation de la vie sociale

- Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), comité partenarial petite enfance : Aurore Saada
- comité partenarial enfance jeunesse : Aurore Saada
- comité partenarial animation de la vie sociale : Dorothee Cognez
- UNIOPSS, groupe de concertation petite enfance : Aurore Saada
- DGCS cadre normatif petite enfance, stratégie parentalité et LAEP : Dorothee Cognez
- Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) : Guillaume Rodelet, Vincent Clivio, Aurore Saada
- Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse (COJ), commission nationale des habilitations BAFA-BAFD : Guillaume Rodelet, Aurore Saada
- Comité Stratégique du Service Civique : François Lebègue, Vincent Clivio
- Plateforme inter-associative pour le Service Civique : Aurore Saada

Vie familiale

- Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age (HCFEA) : Dominique Marmier
- Union Nationale des Associations Familiales (UNAF), Conseil d'Administration : Anne Gbiorczyk, Chantal Jannet (désignées)
- Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes : Thierry Damien (titulaire) Hélène Carnet (suppléante)
- Comité d'Orientation des Retraites : Noël Gilibert

Santé Prévention

- Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS) :
 - Conseil d'administration : Marianick Lambert et Marie-Agnès Besnard puis Anne Legentil,
 - Commission réseau : Marianick Lambert
- Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS) : Marianick Lambert

- Commission Nationale des Accidents Médicaux (CNAMed) : Marianick Lambert
- Conseil National de la Sécurité Routière (CNSR) : Yvette Trimaille
- Plateforme des communicants Sécurité Routière (DSR) : Amandine Descamps

Entraide et solidarité

- MONALISA et En campagne contre l'isolement, groupe de suivi opérationnel : Amandine Descamps
- UNIOPSS, Comité national de la Semaine bleue : Marie-Agnès Besnard
- UNIOPSS, commission autonomie et citoyenneté des personnes âgées et des personnes handicapées : Amandine Descamps
- Contrat de filière SAP : Amandine Descamps

Agroalimentaire

- Conseil National de l'Alimentation (CNA) : Résie Bruyère, Marc Jonglez, Anne Legentil
- Haut Conseil des Biotechnologies : Anne Legentil
- Conseil National de la Consommation (CNC), agroalimentaire et nutrition : Anne Legentil
- Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) : Anne Legentil
- Direction Générale de l'Alimentation, comité consommateur : Résie Bruyère et Anne Legentil,
- Ogali, Conseil d'orientation technique de l'Observatoire de l'alimentation : Dominique Gérinthe
- Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, comité de pilotage : Anne Legentil
- Pacte de lutte contre le gaspillage alimentaire : Anne Legentil
- Aprifel/Interfel réunion consommateurs et groupe de travail : Nadia Ziane et Anne Legentil
- Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO) : Bernard Lacouture
- CERTIPAQ (Signes Officiels d'Identification de la Qualité et de l'Origine) : Résie Bruyère et Jacky Surget
- QUALISUD (organisme de certification) : Bernard Lacouture

LES REPRÉSENTATIONS (SUITE)

Consommation

- Institut National de la Consommation : Chantal Jannet, Nadia Ziane, Isabelle Loubens, Anne Legentil
- Conseil National de la Consommation (CNC) : Chantal Jannet, Nadia Ziane, Guillaume Rodelet
- Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité (ARPP), conseil paritaire de la publicité : Myrose Grand
- Conseil Supérieur de l'Audiovisuel : Chantal Jannet
- Agence Nationale pour l'Information sur le Logement (ANIL) : Chantal Jannet

Communications électroniques, internet, mobile, services

- Fédération Française des Télécoms (FFT) : Nadia Ziane
- Association Française pour le développement des services et usages Multimédias Multi-opérateurs (AFMM) : Nadia Ziane
- Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) : Nadia Ziane
- Agence National des Fréquences (AFNR) : Nadia Ziane
- Orange, SFR, Bouygues Télécoms, Free : Nadia Ziane
- Association Médiation Communications Electroniques (AMCE) : Nadia Ziane

Banques et finances

- Association Française des Sociétés Financières (ASF) : Nadia Ziane, Isabelle Loubens
- GIE Carte Bancaire : Nadia Ziane, Isabelle Loubens
- Comité consultatif du secteur financier (CCSF) : Marie-Annick Lambert, Isabelle Loubens, Nadia ZIANE
- Autorité des Marchés Financiers (AMF) : Nadia Ziane, Chantal Jannet
- Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP), commission consultative des pratiques commerciales : Isabelle Loubens

- Banque de France, accompagnement social et prévention du surendettement : Nadia Ziane ; Isabelle Loubens
- Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) : Isabelle Loubens
- Comité d'Orientation et de Suivi de l'Emploi des Fonds (COSEF) : Dominique Marmier, Isabelle Loubens
- Comité de pilotage national des Points Conseil Budget : Dominique Marmier, Isabelle Loubens
- La Banque Postale : Hélène Carnet, Martine Duriez, Nadia Ziane, Isabelle Loubens
- Commission de suivi s'Assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé (AERAS) : Marianick Lambert

Environnement

- Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) : Anne Legentil
- ADEME : Anne Legentil, Nadia Ziane
- Agence de sûreté nucléaire : Anne Legentil

Énergie

- ENGIE, EDF : Nadia Ziane
- Groupe de Réflexion sur la Sécurité Electrique : Bernard Chevalier

Services publics

- GRDF, Enedis, Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) : Nadia Ziane
- SNCF : Myrose Grand
- Haut Comité pour la qualité de service dans les transports : Myrose Grand
- Club des médiateurs des services publics : Chantal Jannet
- Autorité de Régulations des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP), comité consommateur postal : Nadia Ziane

- Médiateur national de l'énergie : Dominique Marmier, Nadia Ziane
- La Poste : Martine Duriez, Isabelle Loubens

Territoires

- UNIOPSS Groupe « Enjeux européens » : Eric Rossi
- Mouvement associatif Groupe Europe : Eric Rossi
- Comité national de suivi du Fonds Social Européen, Comité de pilotage de l'évaluation du FSE, Comité de pilotage espaces numériques CGET, DGE : Eric Rossi
- Association « Nouvelles Ruralités » : Dominique Marmier, Jean-Baptiste Baud, Eric Rossi
- Groupe Monde Rural : Dominique Marmier, Jean-Baptiste Baud
- Fondation RTE : Dominique Marmier, Guillaume Rodelet

Vie associative et branche professionnelle

- Mouvement associatif : Dominique Marmier et Vincent Clivio
- Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (FONJEP), Bureau, et Conseil d'administration : Guillaume Rodelet
- Chorum et Chorum Initiatives pour le Développement de l'Économie Sociale (CIDES) : Michel Pillon
- UNIFORMATION : Michel Pillon, Clotilde du Lac, Amara Nait Amer
- Union des Employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire (UDES), Conseil d'Administration : Guillaume Rodelet, - commission Affaires Sociales et - commission Emploi et Formation : Clotilde du Lac, Amara Nait Amer
- - commission Protection Sociale : Clotilde du Lac, Amara Nait Amer
- UNIOPSS, commission modèles socio-économiques : Eric Rossi

Au nom de l'UNAF

- Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) : Dominique Marmier
- Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) : Dominique Marmier
- Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) : Marie-Agnès Besnard
- Mouvement associatif : Chantal Jannet

FAMILLES RURALES

EN UN REGARD

LES
DOMAINES
D'ACTION

PREMIER MOUVEMENT FAMILIAL ASSOCIATIF DE FRANCE

Familles Rurales est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. Le Mouvement intervient dans tous les domaines de l'intérêt général : petite enfance, enfance, formation, parentalité, grand âge, défense des consommateurs. Son action : accompagner les projets et développer des initiatives, des structures et des services pour répondre aux besoins des familles et défendre leurs intérêts.

Les missions

- Informer les familles et faire entendre leur voix
- Proposer des réponses adaptées aux besoins des familles
- Développer l'entraide de proximité
- Dynamiser les territoires ruraux et périurbains
- Soutenir l'engagement associatif

Les valeurs

- Entraide et solidarité
- Initiative et responsabilité
- Participation et citoyenneté
- Convivialité et échange

Les chiffres clés

- 160 000 familles adhérentes
- 40 000 bénévoles
- 17 000 salariés



2 200
associations locales

70
fédérations départementales

10
fédérations régionales

AGIR ENSEMBLE À CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE

Agir au quotidien

Avec les familles adhérentes, Familles Rurales invente et développe les activités et services adaptés à leurs besoins :

- 156 associations de services d'aide à domicile
- 500 clubs seniors
- 113 « permanences consommation »
- 2100 accueils de loisirs
- 7500 personnes en formation
- 5000 jeunes engagés
- 260 structures petite enfance
- mais aussi des séjours de vacances, de l'accompagnement scolaire, du soutien à la parentalité, de la prévention routière...

Représenter les familles

Association familiale et agréée défense des consommateurs, Familles Rurales se mobilise pour défendre les intérêts des familles. Le Mouvement a notamment obtenu :

- la mise en place du chèque énergie pour les ménages modestes,
- l'instauration d'un droit à l'oubli sur Internet pour les mineurs,
- l'encadrement des services de transport d'utilité sociale,
- un étiquetage des aliments plus lisible pour préserver la sécurité alimentaire des consommateurs.

Construire les ruralités de demain

Familles Rurales présente des solutions nouvelles pour préparer l'avenir des familles et des territoires ruraux en prenant en compte la voix des familles. Parmi les thématiques prioritaires :

- préserver les services publics dans les territoires ruraux,
- connecter les territoires ruraux en très haut débit,
- développer le télétravail et les tiers-lieux,
- être un acteur de la transition écologique,
- créer de nouvelles synergies et mobiliser les entreprises à travers le fonds de dotation RURAL MOUV.



PETITE ENFANCE



ENFANCE



ÉDUCATION ET
PRÉVENTION



JEUNESSE



SENIORS



CONSOMMATION
ET VIE PRATIQUE



LOISIRS ET
CULTURE



ENTRAIDE ET
CONVIVALITÉ



FORMATION

Directeur de la publication : Dominique Marmier

Directeur de la rédaction : Guillaume Rodelet

Rédactrice en chef : Niki Vouzas

Rédactrice : Anaïs Guhur

Maquette : Françoise Barbier

Crédit photos : Adobe stock

Impression : Exaprint - Mars 2021

